

## OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'APPROVISIONNEMENT

**Les prix des fruits et légumes revus à la baisse**

## ENTREPRISES

**La recherche scientifique, un des moteurs du développement de la Tunisie**

## AU-DELÀ DES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES ET STRATÉGIQUES

## Les énergies renouvelables, un grand potentiel insuffisamment exploité



Panneaux photovoltaïques sur le toit d'une habitation individuelle à Sayada, ville côtière au sud de Monastir © Habib M'henni

Alors que la Tunisie s'efforce de diversifier ses sources d'énergie et de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, une révolution silencieuse se produit dans les foyers à travers le pays. L'énergie solaire, autrefois perçue comme une initiative gouvernementale lointaine, se transforme désormais en un symbole d'autonomie énergétique pour les familles tunisiennes. De Bizerte à Tataouine, les panneaux solaires s'installent sur les toits, offrant bien plus que de simples économies sur les factures d'électricité. Décryptage.

▶ page 4

## BARREAU

## Grève générale des avocats aujourd'hui

▶ page 4

## MANDAT D'AMENER CONTRE SONIA DAHMANI

## L'Uggt exprime sa pleine solidarité avec les robes noires

▶ page 4

17<sup>E</sup> SESSION DE LA COMMISSION MIXTE TUNISO-IRAKIENNE

## 18 accords, mémorandums d'entente et programmes signés entre les deux pays



Le ministre des AE, Nabil Ammar, qui a présidé, hier après-midi à Bagdad, la 17e session de la commission mixte tuniso-irakienne avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien, Fouad Hussein, a exprimé l'espoir de voir les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak se hisser au même niveau des relations politiques distinguées entre les deux pays.

▶ page 3

## PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT :

## «La réduction du temps de travail n'est pas à l'ordre du jour»

▶ page 3

## LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS

## Une importante cargaison de drogue interceptée

▶ page 4

## EDITORIAL

## Les enfants maltraités, ces victimes silencieuses

Par Hella LAHBIB

L'information est glaçante. L'indignation totale. Une femme, mère de son état, est soupçonnée d'agressions graves sur ses enfants, suivies d'infirmité permanente, et de mauvais traitement sur mineur. Selon le rapport du médecin légiste, les deux enfants, de 3 et 5 ans, présentent plusieurs fractures dans différentes parties du corps, et doivent subir des interventions chirurgicales. L'horreur la plus totale. Le juge d'instruction du tribunal de première instance, à Mahdia, a émis un mandat de dépôt à l'encontre de cette mère violente et indigne, si ces accusations sont confirmées.

Au-delà de la colère que l'on peut éprouver, l'affaire est grave, dans la mesure où ces enfants victimes de maltraitance n'ont pas pu se défendre, ni encore demander de l'aide. C'est là que l'Etat doit peser de tout son poids, mobiliser ses moyens humains et financiers et intervenir.

De ce fait, il faudra créer un comité interministériel, s'il n'existe pas déjà, qui comprend les ministères de la Femme, de l'Éducation, de la Santé, des Affaires sociales, de la Justice, de l'Intérieur. Et mettre en place un plan coordonné, innovant et efficace, de lutte contre les violences faites aux enfants. En partant du principe que nous sommes tous concernés. L'animatrice à la maternelle, l'enseignant à l'école, les voisins, les proches, les médias, la justice, la police, la société civile.

Un numéro vert dédié et réellement opérationnel 24/24 doit passer en boucle dans tous les supports médiatiques et être affiché partout dans les établissements scolaires, sur les réseaux sociaux, les panneaux publicitaires, pour que tout le monde, les enfants en premier, le mémorisent et appellent à l'aide si besoin

Le plus grave dans cette affaire-là, ce sont les enfants victimes qui échappent au radar. Non scolarisés, vivant dans des régions isolées, inconnus des services sociaux. Ceux-là, face à leur destin, subissent en silence les maltraitances intrafamiliales verbales, physiques, voire sexuelles.

Or, le bras de l'Etat doit s'étendre partout et traquer les violences où qu'elles se manifestent. Aucune ville, aucun village, hameau ne devra échapper au maillage administratif. Les assistantes sociales, les délégués à la protection de l'enfance, les acteurs associatifs doivent être en mesure de quadriller chaque recoin du territoire pour mieux repérer les cas problématiques, et, dans le meilleur des cas, prévenir la violence avant qu'elle ne survienne.

Maintenant que la justice a pris son cours contre la mère présumée maltraitante, quel est le sort de ces petites victimes martyrisées ? Qui les accompagnera ? Qui les prendra en charge ? Et est-ce que la mère, une fois sa peine effectuée, aura le droit de les reprendre ?



## SOCIÉTÉ

▶ page 2

## RÉPARATION MÉCANIQUE ET VISITE TECHNIQUE

## Tous les clignotants sont au rouge !

On se demande pourquoi l'A3T (Agence technique du transport terrestre) ne dispose pas de ses propres ateliers de réparation automobile. Son rôle se limite, aujourd'hui, à contrôler les véhicules et à délivrer des certificats sur leur état. Généralement, les refus sont plus nombreux que les agréments.



## CULTURE

▶ page 7

## AVANT-PREMIÈRE DE «LE PETIT PRINCE», PIÈCE DE TAHER ISSA BEN LARBI

## Un beau spectacle pour tous les âges

## «LA MÉMOIRE, UN CONTINENT» AU MUSÉE SAFIA-FARHAT

## Réminiscences artistiques...

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 77<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES, DEMAIN À L'AGORA

## Une soirée prestigieuse en perspective

## INTERNATIONAL

▶ page 6

## GUERRE À GAZA

## L'entité sioniste poursuit ses bombardements

Au moins 63 Gazaouis tués, dont 2 médecins, en 24 heures, selon le ministère de la Santé et les services de sécurité civile palestiniens.

## SPORT

▶ pages 14, 15 et 16

LIGUE 1—PLAY-OFF—7<sup>E</sup> JOURNÉE — EST-ESS (3-2)

## L'Espérance renverse la table

Chassé-croisé et victoire de l'EST sur un penalty accordé en fin de match.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE — LIGUE 1 PLAY-OUT (10<sup>E</sup> JOURNÉE)

## Les Cigognes survolent leurs adversaires !

Les hommes d'Imed Ben Younes ont fait d'une pierre deux coups : ils se sont rattrapés après la défaite concédée lors de la journée précédente et, par là même, ont réduit l'écart à un point avec le leader cabiste qui a trébuché à Ben Guerdane.

## LE CAB VISE LA COUPE DE TUNISIE !

## Dans la peau d'un favori

Les Cabistes se produiront face aux divisionnaires de Sakiet Edayer en conquérants.

## SEUL LE RÉSULTAT COMPTE POUR EGSG

## Le plein à domicile

## POINT DE VUE

## Une assemblée, des messages !

Par Rafik EL HERGUEM

## RÉTRO—JOCELYN ANGLOMA REVIENT SUR L'EURO 1992

## «À l'Euro 1992, il n'y avait pas cette force de groupe»

ABONNEMENT 13-05-24





## PRÉSIDENTIE DU GOUVERNEMENT :

## «La réduction du temps de travail n'est pas à l'ordre du jour»

Le nombre d'heures de travail dans la fonction publique en Tunisie est presque similaire à celui en vigueur dans de nombreux pays du monde, précise la présidence du gouvernement dans une correspondance officielle adressée au Parlement, soulignant que la réduction du temps de travail n'est pas envisageable pour le moment.

Dans une correspondance officielle au Parlement, en réponse à une question écrite adressée par le député Youssef Toumi et publiée sur le site officiel de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) concernant la révision du nombre d'heures de travail dans la fonction publique, la Présidence du gouvernement a révélé que «le projet de révision de la loi de la fonction publique ne comprend pas de dispositions relatives à la révision du nombre d'heures de travail».

«Le nombre d'heures de travail dans la fonction publique en Tunisie est presque similaire à celui en vigueur dans de nombreux pays du monde», a-t-elle précisé, soulignant que la réduction du temps de travail n'est pas envisageable pour le moment. En réponse à la question du député sur la possibilité d'uniformiser le temps de travail des agents de sécurité du secteur public et des établissements publics avec celui de leurs homologues de

la fonction publique, la Présidence du gouvernement a indiqué que cette question ne se pose pas pour plusieurs raisons. En effet, les agents de sécurité du secteur public et des établissements publics sont soumis aux dispositions de leurs propres statuts, tandis que les agents de sécurité de la fonction publique sont soumis aux dispositions de la loi de la fonction publique, selon la même source. Elle a souligné que la nature du travail des agents de

sécurité publics et les établissements publics requiert l'adoption d'un système spécial pour cette catégorie de personnel en fonction de la nature de l'activité de l'institution ou de l'établissement concerné. Dans sa question écrite au gouvernement, le député Youssef Toumi a souligné que les agents de sécurité du secteur public travaillent 12 heures par jour, et ce, tout au long de l'année, ce qui est contraire aux dispositions du code du travail, a-t-il estimé.

CÉLÉBRATION DU 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ÉVACUATION AGRICOLE

## Les prix affichés défient toute concurrence

Un point de vente « Du producteur au consommateur » a été inauguré, hier, à l'avenue Habib-Bourguiba, à Tunis. Dès son ouverture, il a enregistré un flux massif de consommateurs cherchant à s'approvisionner en produits agricoles à prix abordables.

Des légumes, des fruits, des viandes rouges et blanches, des poissons et des fromages sont exposés à la vente dans ce point de vente et proposés à des prix similaires à ceux appliqués sur le marché de gros de Bir El Kassaâ, et ce, dans le cadre de la célébration du 60e anniversaire de l'Évacuation agricole et la Journée nationale de l'agriculture, selon les organisateurs de cette initiative.

Le point de vente, organisé par l'Office des terres domaniales (OTD) et 6 groupes interprofessionnels se poursuivra jusqu'au 18 mai. Les prix affichés défient toute concurrence fait remarquer le coordinateur de ce point de vente, Marouane El Chihi.

Ainsi, le piment est proposé à 1d600 le kilogramme (Kg), les tomates à 1d800 /Kg, les pommes de terre à 1d/Kg. Pour les fruits, les abricots sont à 2 dinars/kg, les pêches à 1,8 d/kg, les nèfles à 1d200 le kg. Quant aux poissons, ils sont vendus à 17 d/kg la Dorade contre 18 d/kg et le loup à 16 dinars/kg.

S'agissant des viandes rouges, le veau à 35 d/kg contre 48 d/dans les grandes surfaces et les marchés, l'agneau à 37d/Kg contre une moyenne variant entre 49 et 52 d/kg dans les circuits de distribution. Le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Abdelmonem Belati, a appelé, lors d'une visite effectuée à ce point de

vente, les exposants à garder les mêmes prix de vente des produits, en mettant l'accent sur la nécessité d'approvisionner le marché provisoire en quantités suffisantes. Il a, même, recommandé de faire baisser les prix de certains produits.

Belati a évoqué, à cette occasion, le rôle de l'Etat dans le soutien de l'agriculteur dans sa lutte contre les difficultés, rappelant que des mesures sont souvent prises en faveur du secteur agricole et des agriculteurs dont la signature, récemment, d'une convention avec la Banque tunisienne de solidarité « BTS Bank » en vue d'accorder des prêts aux éleveurs pour le développement du cheptel.

17<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION MIXTE TUNISO-IRAKIENNE

## 18 accords, mémorandums d'entente et programmes signés entre les deux pays

Le ministre des AE, Nabil Ammar, qui a présidé, hier après-midi à Bagdad, la 17<sup>e</sup> session de la commission mixte tuniso-irakienne avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien, Fouad Hussein, a exprimé l'espoir de voir les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak se hisser au même niveau des relations politiques distinguées entre les deux pays.



La 17<sup>e</sup> session de la commission mixte tuniso-irakienne reflète la volonté commune des deux pays de promouvoir la coopération bilatérale économique, commerciale et culturelle

Le ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar, a souligné l'opportunité de hisser les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak à un niveau supérieur d'un partenariat actif.

Le ministre, qui a présidé, hier après-midi à Bagdad, la 17<sup>e</sup> session de la commission mixte tuniso-irakienne avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien, Fouad Hussein, a exprimé l'espoir de voir les relations économiques et commerciales entre la Tunisie et l'Irak se hisser au même niveau des relations politiques distinguées entre les deux pays, à travers l'exploitation des opportunités offertes dans plusieurs domaines, tels que les produits pharmaceutiques, l'agriculture, les services, le tourisme, le transport et d'autres secteurs prometteurs, appelant, dans ce contexte, à trouver les formules appropriées pour assurer l'augmentation du volume des échanges commerciaux.

Il a également mis en avant le rôle important que joue le secteur privé pour renforcer la coopération entre les deux pays, à travers l'établissement de partenariats économiques efficaces et durables, selon un communiqué publié par le ministre.

Ainsi, le forum tuniso-irakien des hommes d'affaires a permis, a-t-il indiqué, de discuter des opportunités de partenariat et d'investissement entre les acteurs économiques du secteur privé dans les deux pays. Ammar a ajouté que la tenue de la 17<sup>e</sup> session de la commission mixte constitue une occasion propice pour donner un nouveau départ aux relations fraternelles et de coopération entre les deux pays, à travers une évaluation objective du bilan de la coopération et des moyens de développer ses mécanismes, d'actualiser son cadre juridique et de les activer, soulignant la volonté du Président Kais Saïed de développer la coopération bilatérale avec l'Irak dans les

différents domaines.

Pour sa part, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien a exprimé l'appui de son pays à la Tunisie dans sa transition démocratique et ses choix nationaux pour l'édification d'un système démocratique qui réalise les aspirations du peuple tunisien dans les différents domaines. Une coopération renforcée dans les domaines de la culture, la santé et la sécurité. Il a ajouté, pour sa part, que la tenue de la 17<sup>e</sup> session de la commission mixte tuniso-irakienne reflète la volonté commune et sincère des deux pays de renforcer les liens de fraternité et de coopération économique, commerciale et culturelle. Il s'est, également, félicité du niveau des relations privilégiées entre la Tunisie et l'Irak, et le souhait de les étendre à de nouveaux domaines, tels que la culture, l'économie, la jeunesse, la santé et la sécurité. Au terme des travaux de la commission mixte, 18 accords,

mémorandums d'entente et programmes exécutifs ont été signés dans les domaines de la coopération en matière de sécurité, de protection civile, de santé, de médicament, d'artisanat, de coopération technique, de formation professionnelle, d'environnement, d'éducation, de jeunesse et de sports. Des mémorandums d'entente ont été, également, signés entre le secteur privé des deux pays ainsi que dans la coopération décentralisée.

Le procès-verbal de la 17<sup>e</sup> session de la commission mixte a également été signé. Il comprend des recommandations pour renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines. Les deux ministres ont tenu une conférence de presse à l'issue des travaux de la commission mixte tuniso-irakienne, au cours de laquelle ils ont passé en revue les résultats de cette session, exprimant leur satisfaction ainsi que la nécessité de mettre en œuvre les résultats de cette session.

## TUNISIE-TURQUIE

## Dynamiser l'investissement pour un partenariat renouvelé entre les deux pays

Le Forum tuniso-turc vise à renforcer la complémentarité et le partenariat économique avec la Turquie, tout en focalisant les moyens de stimuler les investissements turcs en Tunisie dans différents domaines d'activité, précise le Centre de promotion des exportations (Cepex).

Le Forum d'affaires et de partenariat tuniso-turc se tiendra le 5 juin 2024 à Istanbul, à l'initiative conjointe du ministère du Commerce et du Développement des exportations et du ministère turc du Commerce, l'Utica et «Deik» (Conseil des relations économiques étrangères de Turquie), en collaboration avec toutes les structures membres du «Tunisia Export Team», a fait savoir le Cepex.

«Ce Forum vise à renforcer la complémentarité et le partenariat économique avec la Turquie, tout en focalisant les

moyens de stimuler les investissements turcs en Tunisie dans différents domaines d'activité», a précisé le centre de promotion des exportations. «Les rencontres de partenariat qui seront organisées à l'occasion de cet événement offriront une réelle opportunité pour encourager les opérateurs économiques turcs à établir des partenariats avec les entreprises tunisiennes et bénéficier de l'expérience turque en matière de développement des chaînes de valeur à l'international». Les secteurs concernés par

cette mission sont les suivants : l'agroalimentaire, les industries mécaniques et électriques, les matériaux de construction, le textile et habillement, le cuir et chaussures, les produits cosmétiques, les produits chimiques, le phosphate et dérivés, les services (tourisme, TIC, ingénierie, ...). Les entreprises tunisiennes souhaitent prendre part à ce forum, sont invitées à remplir le formulaire de participation avant le 24 mai 2024 sur les adresses suivantes : msellami@tunisiaexport.tn/ shassen@tunisiaexport.tn

## PROJET SMART GRID

## La Steg entamera l'installation du premier lot de compteurs intelligents à Sfax

Le projet permettra de développer et d'améliorer les services de la société, de moderniser le système de facturation, d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande et de réparer à distance les pannes au niveau du réseau, sans avoir besoin de recourir à une intervention humaine sur place.

La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg) commencera l'installation, en juin prochain, du premier lot de compteurs intelligents (Smart Grid) dans la ville de Sfax, et ce, dans le cadre de la phase pilote de ce projet.

Hend Ennaifer, responsable des services à distance et de l'agence virtuelle de la Steg, a précisé, dans une interview, que ce projet, dont le coût s'élève à 120 millions d'euros (soit environ 400 millions de dinars), sera financé par un prêt accordé par l'Agence française de développement (AFD). Elle ajoute que la phase pilote du projet prévoit la mise en place de 450 mille compteurs intelligents au profit des clients résidentiels et industriels (ce qui représente près de 10%

du nombre total des clients de la société), dans 6 villes tunisiennes (relevant de 5 districts de la Steg), à savoir Kerkennah, Sfax-ville, Sidi Bouzid, Sousse, El Kram et des délégations du gouvernorat de Béja. «Smart Grid est un projet structurel qui met en application la transition numérique et énergétique, et vise à améliorer l'efficacité du réseau électrique de la Steg», a-t-elle souligné, ajoutant que ce projet permettra de développer et d'améliorer les services de la société, de moderniser le système de facturation, d'assurer un équilibre entre l'offre et la demande et de réparer à distance les pannes au niveau du réseau, sans avoir besoin de recourir à une intervention humaine sur place. Par ailleurs, indique la respon-

sable, le projet permettra de surveiller à distance toutes les pratiques illicites, dont la manipulation des compteurs par les clients pour réduire les quantités d'électricité consommées, qui a atteint des niveaux alarmants, autour de 18%. Ainsi, Smart Grid permettra à moyen et long termes d'abandonner progressivement la facturation estimative (tous les deux mois) et d'adopter un système de facturation présentant la consommation réelle des clients. M<sup>me</sup> Ennaifer a fait savoir, en outre, que les travaux d'installation de compteurs s'étaleront sur une période de 8 mois et que la phase expérimentale dans les zones concernées se poursuivra d'ici à 2026 afin d'anticiper les problèmes techniques qui pourraient survenir.

## TUNISIE-IRAK

## Vers l'ouverture d'une nouvelle liaison entre Tunis et Bagdad

Cette mesure s'inscrit dans la perspective de dynamiser le tourisme entre les deux pays et de faciliter la circulation des personnes et des biens.

Lors d'une séance de travail tenue, samedi, à Bagdad, le ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar, et le ministre irakien des Transports, Mouhaïbas Al-Saadawi, ont fait valoir l'impératif d'ouvrir une ligne aérienne directe entre la Tunisie et l'Irak.

Cette mesure s'inscrit dans la perspective de dynamiser le tourisme entre les deux pays et de faciliter la circulation des personnes et des biens. Selon un communiqué du département des Affaires étrangères publié dans la soirée, les deux parties ont convenu d'activer le lancement d'une nouvelle desserte dans les plus brefs délais.

Au cours de la réunion, les deux ministres ont mis l'accent sur les relations politiques privilégiées prévalant entre les deux pays qui peuvent servir comme catalyseur pour promouvoir la coopération, notamment dans le secteur des transports et de la logistique.

Les deux responsables ont par ailleurs appelé au parachèvement des négociations autour des projets d'accords dans les domaines du transport et de l'échange d'expériences et d'expertises en matière de météorologie, du secteur ferroviaire, du transport maritime, de l'aviation civile et des aéroports.

Pour sa part, le ministre irakien des Transports s'est félicité de la proposition d'engager des concertations autour de la conclusion d'un accord-cadre dans le domaine des transports avec la Tunisie, ainsi que de la création d'un comité sectoriel de haut niveau visant à instaurer un dialogue régulier et à élaborer une stratégie commune de coopération. Le responsable irakien a saisi l'occasion pour mettre en avant l'importance que revêt le projet ambitieux de la route de développement stratégique afin de faire de l'Irak un hub du commerce mondial et un point de liaison entre l'Est et l'Ouest. Il a réaffirmé la disposition de

son pays à coopérer activement avec la Tunisie dans le cadre de ce projet.

Le ministre des Affaires étrangères, Nabil Ammar, s'est rendu en Irak dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, 11 et 12 mai, où il a présidé les travaux de la 17<sup>e</sup> session de la commission mixte tuniso-irakienne. Dans le cadre de sa visite, Ammar a eu des entretiens avec des responsables irakiens. Il a également procédé à l'inauguration d'un forum dédié aux hommes d'affaires des deux pays avant de recevoir une délégation de la communauté tunisienne établie en Irak.

## OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'APPROVISIONNEMENT

## Les prix des fruits et légumes revus à la baisse

Les prix des viandes blanches, notamment de la volaille, ont enregistré une hausse à partir de la seconde quinzaine du mois d'avril.

Le directeur de l'Observatoire national de l'approvisionnement et des prix au ministère du Commerce et du Développement des exportations, Ramzi Trabelsi, a déclaré que la tendance à la baisse des prix se poursuivra en cette période, en particulier pour les pommes de terre, les tomates, les poivrons, les concombres, les courges et la plupart des variétés de fruits (pêches, abricots, melons, pastèques,

prunes et pommes d'été). Il a également considéré que les prix enregistrés au cours du mois précédent sont généralement satisfaisants pour la plupart des produits. D'autre part, il a reconnu que les prix des viandes blanches, notamment de la volaille, ont enregistré une hausse à partir de la deuxième quinzaine du mois d'avril, laquelle hausse s'est poursuivie jusqu'à la fin du mois, pour ensuite baisser

progressivement au cours de la première semaine du mois de mai.

Selon les données de l'Observatoire, les quantités de produits agricoles affluant au marché de gros de Bir El Kasaâ, en avril 2024, ont augmenté de 18 % en comparaison du mois d'avril 2023. Il s'agit principalement, des fruits (+116 %), tandis que les quantités des poissons (-47 %) et des légumes (-1 %) ont diminué.

**ENTREPRISES**

# La recherche scientifique, un des moteurs du développement de la Tunisie

Chaque année, les chercheurs et doctorants (un peu moins de 14.000 en 2023, d'après les chiffres publiés par la Dgrs) produisent des centaines de travaux de recherche fondamentale et appliquée, ainsi que de recherche-développement. Mustapha Boubaya, consultant en management de l'innovation & entrepreneuriat, indique que les résultats de ces travaux de recherche scientifique peuvent faire l'objet d'un processus de valorisation visant à impacter l'économie nationale en aboutissant, directement ou indirectement, à la mise au point de procédés nouveaux ou améliorés qui sont exploités par des entreprises existantes ou des entreprises à créer.

Faute de valorisation et d'exploitation économique, ces résultats demeureront sans effet économique et sans valeur ajoutée autre que celle des publications scientifiques et académiques. Et resteront, par conséquent, dans les tiroirs des entités de recherche qui les ont produits. Ce qui constitue un manque à gagner pour l'économie et une occasion perdue d'utiliser les innovations et inventions réalisées pour générer de manière industrielle de la valeur sur le marché et en tirer des bénéfices pour le développement économique du pays.

Les projets de recherche aboutis sont, généralement, à un niveau de maturité qui les rend proches aussi bien de l'industrialisation que du marché. Mais ils n'ont à leur disposition, actuellement, qu'un seul instrument de financement: le budget annuel affecté à la Valorisation des Résultats de Recherche, communément appelé VRR.

**Un long processus complexe**

Selon Boubaya, «pour accéder au VRR, et c'est le défi majeur, les chercheurs doivent passer par un processus d'une quinzaine d'étapes: appel à projets, élaboration du dossier de projet, recherche du partenaire économique, évaluation du projet par des experts, convention tripartite (chercheur, établissement, entité bénéficiaire), étude technico-économique, obtention du financement, création de l'entreprise, démarrage de l'activité de production, etc.».

Ce long processus complexe n'est plus adapté, même si on peut le justifier, dans la mesure où plusieurs de ses étapes sont inutiles et sans une réelle valeur ajoutée. Il en est ainsi des étapes d'évaluation et d'examen pour avis, qui se font par une approche académique le plus souvent déconnectée de l'objectif de transfert du savoir-faire sur le marché, par des experts ou enseignants connaissant peu le monde de la production économique et sans expérience significative des problèmes de valorisation sur le terrain.

Par ailleurs, les chercheurs doivent aller chercher eux-mêmes la participation des entreprises privées à leurs projets de recherche, en écoutant les besoins des entreprises et en adaptant les projets à ces besoins. Ce qui n'est pas toujours aisé, faute de connaissances ou de réseau de contact.

Un autre défi est lié à la faible visibilité et la difficile lisibilité des instruments de financement de la recherche collaborative, avec les milieux économiques, qui constituent un autre handicap de taille à la bonne volonté des chercheurs. Ainsi, et à défaut d'une plateforme en ligne d'information sur les instruments financiers disponibles et sur les opportunités de collaboration Recherche-Entreprise, même les résultats de recherche aboutis et valorisables seront invisibles.

Il est à noter que la Tunisie dispose de plus de 30 centres de recherche et de plus de 800 petites structures (laboratoires et unités) de recherche qui présentent une dizaine de projets de valorisation par an, dont la moitié environ est retenue, avec seulement quelque 90 projets financés par le dispositif VRR sur une période de 20 ans, ce qui est marginal par rapport au potentiel réel disponible

«Trois facteurs essentiels doivent être réunis pour une collaboration fructueuse entre le monde de la recherche scientifique et le monde économique : une proximité entre les chercheurs et les entreprises économiques, un instrument financier adapté aux besoins des premiers et aux contraintes des secondes et la protection de la propriété intellectuelle, sans laquelle le «savoir produit» et le «savoir-faire capitalisé» ne seraient pas au service du «savoir-être collaboratif» qui garantit les droits des uns et des autres dans une stratégie gagnant-gagnant.»



notamment dans les centres de recherche.

Par conséquent, et « en extrapolant, les projets recensés auprès des 5 entités de recherche au sein desquelles on a recensé plus d'une soixantaine de projets identifiés valorisables en 2012, la Tunisie disposerait d'un potentiel de quelque 180 à 200 projets de résultats de recherche valorisables chaque année, et ce, uniquement pour les 15 centres de recherche scientifique à caractère technique ou technologique, et sans compter le potentiel de projets valorisables en industrie culturelle et créative, qu'on peut estimer au double », souligne Boubaya .

**Impact économique**

L'impact économique de la valorisation des résultats de recherche sont quasiment les mêmes que tout investissement innovant : nouveaux produits industriels, production de nouvelles richesses, création de nouveaux emplois hautement qualifiés et moins qualifiés, exportation des nouveaux produits sur de nouveaux marchés et la résolution de problèmes sociotechniques insolubles jusque-là.

Aux dires de Boubaya, la valorisation des résultats de recherche, tant pour les projets aboutis et non-exploités que pour les projets à venir, pourrait être à l'origine de la création de plusieurs centaines d'entreprises et de milliers d'emplois par an, « si on consacrait le concept d'entreprise issue de l'essai scientifique disséminant les résultats de la recherche dans l'économie ».

De l'avis de l'expert, trois facteurs essentiels doivent être réunis pour une collaboration fructueuse entre le monde de la recherche scientifique et le monde économique : une proximité entre les chercheurs et les entreprises économiques, un instrument financier adapté aux besoins des premiers et aux contraintes des secondes et la protection de la propriété intellectuelle, sans laquelle le «savoir produit» et le «savoir-faire capitalisé» ne seraient pas au service du «savoir-être collaboratif» qui garantit les droits des uns et des autres dans une stratégie gagnant-gagnant.

De même, «il faudrait penser à remettre en place un «Fonds-innovation de pré-amorçage et d'essai», à l'instar de celui qui a été initié par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2016-2017 dans le cadre du Programme PAQ, en

attendant de doter la Tunisie d'un «Fonds national de pré-amorçage», dont l'étude de faisabilité a été réalisée depuis une douzaine d'années sur une initiative de l'ancien ministère du Développement des investissements et de la Coopération internationale ».

**Obstacles juridiques ou réglementaires**

D'un autre côté, Boubaya précise que le 1<sup>er</sup> cadre juridique à réviser devrait être la Loi d'orientation de janvier 1996, relative à la recherche scientifique et au développement technologique, qui a pris de l'âge aujourd'hui et mérite une refonte bien plus en profondeur que la modification dont elle a fait l'objet en 2022 sur la mobilité des chercheurs.

Cette refonte concernerait particulièrement : l'instauration de modes de valorisation des résultats de recherche auprès de toute entité économique, suivant des modalités souples et responsabilisantes pour les centres et laboratoires de recherche, l'incitation à exploiter les inventions et innovations réalisées par les chercheurs qui en sont les auteurs, la mobilisation des chercheurs pour aller sur le terrain et aider les entreprises à créer des projets économiques innovants, la généralisation des structures d'interface entre les universités et les entreprises. Ceci outre la réforme des instruments de financement de la recherche collaborative et des technologies (PRC, PFR, VRR) en prévoyant la possibilité de cumuler ces financements avec ceux d'autres instruments dédiés à la recherche et l'innovation, à la recherche-développement et aux investissements technologiques, la facilitation de l'accès aux opérateurs spécialisés dans le soutien au montage et au pilotage des projets de recherche collaborative avec les Entreprises économiques, quel que soit le lieu d'implantation de ces projets (Centre ou laboratoire, pépinière, incubateur, technopôle).

Le 2<sup>e</sup> texte important à réviser, consécutivement à la refonte de la loi d'orientation, devrait être le décret de juillet 2002 fixant les conditions et modalités de la mobilité des chercheurs, afin d'octroyer aux chercheurs des incitations financières et professionnelles motivantes pour la mobilité, d'instituer de nouvelles formes de mobilité des chercheurs, à plein temps ou à temps partiel, vers les milieux économiques, de préserver les liens avec les universités et la recherche scientifique et de prévoir un dispositif permettant d'associer les compétences tunisiennes à l'étranger. Et de conclure : «Je pense que le temps est venu pour décloisonner également les instruments de financement de notre système de recherche et d'innovation, à la faveur d'une refonte de leur cadre juridique, afin de lever toutes les insuffisances et contraintes financières qui font obstacle à la transformation des projets aboutis de recherche scientifique, et validés sur le terrain ». Car, comme l'a souligné le directeur général de l'Anpr, les résultats de la recherche profitent à l'économie et à la société tunisienne, grâce à une recherche scientifique devenue l'un des moteurs du développement de la Tunisie.

S. AHMED

**7<sup>E</sup> ÉDITION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE «FINANCING INVESTMENT & TRADE IN AFRICA-FITA2024»**

# Promouvoir la Tunisie en hub d'investissement en Afrique

Sous le haut patronage du Président de la République, Kaïs Saïd, Tunisia Africa Business Council-TABC organise la 7<sup>e</sup> édition de la conférence internationale «Financing Investment & Trade in Africa-Fita 2024», les 11 et 12 juin 2024 à Tunis, portant sur le thème : «Renforcer la transformation locale et le transfert des technologies pour une croissance durable et inclusive en Afrique».

Fita 2024 abordera des sujets cruciaux pour l'avenir du continent, en présence de plusieurs délégations gouvernementales, d'institutions panafricaines, de bailleurs de fonds internationaux et de dirigeants du secteur privé. L'objectif primordial est de consolider la coopération entre les pays africains.

Cette 7<sup>e</sup> édition verra l'organisation de plusieurs «side events» soigneusement choisis par les partenaires internationaux, qui couvriront des sujets d'une importance capitale pour le développement du continent, à l'instar de la sécurité alimentaire, le défi énergétique, la coopération Asie-Afrique et Europe-Afrique, l'industrie 4.0, le financement, le défi climatique et les corridors logistiques en Afrique.

Fita 2024 est l'occasion pour les institutionnels et les opérateurs économiques de rencontrer la fine fleur de la finance internationale, les CEO, les bailleurs de fonds et les fonds d'investissement, pour discuter des mécanismes financiers de relance de l'économie africaine, des outils de développement du commerce Interafricain et leviers de l'investissement.

**Objectifs clés**

Les organisateurs de cette édition se sont assigné comme objectif clé de promouvoir la Tunisie en tant que destination d'investissement. Fita 2024 présentera les avantages stratégiques de la Tunisie en tant que hub d'investissement en Afrique, en mettant en lumière sa position géographique, ses réformes économiques, ses opportunités sectorielles et son rôle de porte d'entrée vers les marchés européens et africains.

Favoriser les discussions sectorielles : Fita 2024 sera l'occasion de mettre l'accent sur des secteurs spécifiques qui sont cruciaux pour la croissance économique de la Tunisie et de l'Afrique, tels que : la santé, l'éducation, l'agriculture, les TIC, les énergies renouvelables, la finance et le développement des infrastructures.

Réseautage et réunions B2B : L'une des principales composantes de la Fita est de faciliter les rencontres interentreprises directes (B2B) et les opportunités de réseautage entre les chefs d'entreprise, les investisseurs, les bailleurs de fonds, les décideurs politiques et les entrepreneurs africains. L'objectif est de créer des opportunités d'affaires et des partenariats tangibles.

Partage des connaissances et ateliers : Le forum comprendra plusieurs événements parallèles et une série d'ateliers, ainsi que des discours liminaires de chefs de file de l'industrie, d'experts et de représentants gouvernementaux. Ces sessions portent sur plusieurs thématiques, notamment les tendances du marché,

«Quand on parle d'industrie ou de transformation locale en Afrique, au regard des chiffres bruts, c'est un constat négatif qui prévaut. Depuis plus de trente ans, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) du continent n'a pas décollé. Bien au contraire. Partie de 16,9% en 1990, elle est tombée à 9,7% dans les années 2010, avant de remonter péniblement à 11,3% en 2019.»

le climat d'investissement, les cadres politiques et les modèles d'affaires innovants pertinents pour le contexte africain.

«Et pour cause : à part le nord Afrique qui a connu une industrialisation appréciable de ses économies, on compte quelques réussites en Afrique subsaharienne —l'Éthiopie et l'Ile Maurice dans le textile, le Kenya dans l'agrobusiness, la Nigeria avec l'électronique—, mais elles demeurent trop rares. D'où la nécessité de mettre en avant les leviers pour passer la vitesse supérieure et assister à l'essor de l'industrialisation du continent et du «made in Africa».

C'est l'objectif de la 7<sup>e</sup> édition de la conférence internationale Fita 2024 d'identifier les leviers pour renforcer la transformation locale et le transfert de technologies pour une croissance durable et inclusive en Afrique, à travers 7 panels et plusieurs tables rondes.

**ZOOM**

**HAUSSE DES PRIX DE L'OR**

# Des implications macroéconomiques significatives

S'il est vrai que la hausse des cours de l'or aura incontestablement des effets positifs sur les réserves en devises et les recettes fiscales des pays africains producteurs de ce métal précieux, il n'en demeure pas moins qu'elle pourrait compromettre leurs efforts de diversification économique, favoriser le développement des activités minières illégales et provoquer une envolée de l'inflation découlant d'une augmentation de la masse monétaire supérieure à celle de la production réelle, selon un rapport publié récemment par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

Intitulé «The ongoing gold price rally : Macroeconomic implications for african producers», le rapport rappelle que la tendance haussière des prix de l'or sur le marché international a commencé à la mi-février 2024. Au 12 avril dernier, le prix au comptant de l'once a atteint un record de 2401,5 dollars, soit une augmentation de 21% depuis la mi-février 2024.

**Refuge financier**

La remontée des prix du métal précieux, qui représente un refuge financier face aux fluctuations monétaires, est attribuée à plusieurs facteurs, dont l'anticipation d'un assouplissement des politiques monétaires par les banques centrales.

La relation entre l'or et les taux d'intérêt présente traditionnellement une corrélation négative. Le prix de l'or augmente lorsque les taux d'intérêt baissent, et diminue lorsque les taux augmentent. Cela s'explique par le fait que la hausse des taux d'intérêt rend les actions, les obligations d'État et d'autres investissements plus attrayants pour les investisseurs. La baisse des taux d'intérêt rend ces actifs alternatifs moins attrayants, ce qui pousse les investisseurs à se tourner vers l'or, et augmente la demande et le prix en conséquence.

Les analystes s'attendent dans ce cadre à ce que la Réserve fédérale américaine (Fed) abaisse ses taux directeurs à deux ou trois reprises d'ici fin 2024.



**Des tensions géopolitiques croissantes**

Le deuxième facteur qui explique le rebond du prix de l'or est l'accélération du mouvement de dédollarisation dans plusieurs pays émergents, qui se traduit par des achats massifs du métal jaune par les banques centrales. A l'échelle mondiale, les banques centrales ont acheté 361 tonnes d'or durant le troisième trimestre 2023, soit une augmentation significative par rapport aux 77 tonnes achetées au cours de la même période en 2022. La Chine et l'Inde sont les principaux acteurs de cette tendance.

La flambée actuelle des prix de l'or peut également être attribuée aux tensions géopolitiques croissantes liées au conflit russo-ukrainien et à la situation très tendue au Moyen-Orient. Historiquement considéré

comme une valeur refuge, le métal précieux tend à servir de couverture contre les risques géopolitiques mondiaux.

Le rapport indique, d'autre part, que l'Afrique contribue à hauteur de 25% à la production mondiale du métal précieux. Selon les données du Conseil mondial de l'or, les pays africains ont produit un total de 979,2 tonnes en 2022. Le Ghana, l'Afrique du Sud, le Soudan, le Mali, le Burkina Faso, la RD Congo, la Tanzanie, le Zimbabwe, le Togo et la Côte d'Ivoire sont les dix principaux producteurs africains. Dans ces pays, le secteur aurifère représente en moyenne 45% du total des exportations et près de 15% du PIB. Tout changement dans le prix de l'or peut ainsi avoir des implications macroéconomiques significatives pour ces pays et pour l'ensemble du continent.



GUERRE À GAZA

# L'entité sioniste poursuit ses bombardements

Au moins 63 Gazaouis tués, dont 2 médecins, en 24 heures, selon le ministère de la Santé et les services de sécurité civile palestiniens.

SYNTHÈSE — L'armée d'occupation a encore bombardé hier la bande de Gaza, au moment où le chef de l'ONU a exhorté à un cessez-le-feu «immédiat» dans le territoire palestinien assiégé et menacé de famine. En effet, Antonio Guterres, a appelé hier à un cessez-le-feu «immédiat» dans la bande de Gaza, au retour des otages et à une augmentation de l'aide au territoire palestinien assiégé. «Je réitère mon appel, l'appel du monde entier à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, à la libération inconditionnelle de tous les otages et à une augmentation immédiate de l'aide humanitaire. Mais un cessez-le-feu ne sera qu'un début. Le chemin sera long pour se remettre de la dévastation et du traumatisme de cette guerre», a-t-il déclaré dans une allocution vidéo lors d'une conférence internationale de donateurs au Koweït.



Des volutes de fumée se dégageant des bombardements sionistes sur la bande de Gaza depuis une position dans le Sud de l'entité sioniste, hier. (Photo : AFP)

LORS D'UNE CONFÉRENCE AU KOWEÏT

## Des donateurs s'engagent à verser plus de 2 milliards de dollars pour le territoire

Les fonds seraient répartis sur deux ans, avec la possibilité d'extension, dans le but de soutenir les opérations humanitaires vitales à Gaza, selon l'Organisation internationale caritative islamique (Ico).

Une conférence de donateurs internationaux qui s'est tenue hier au Koweït a promis plus de deux milliards de dollars pour venir en aide à la bande de Gaza, dévastée par plus de sept mois de guerre entre l'entité sioniste et le Hamas. La conférence, organisée par l'Organisation internationale caritative islamique (Ico) et le bureau des Affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), a précisé que les fonds seraient répartis sur deux ans, avec la possibilité d'extension, dans le but de soutenir les opérations humanitaires vitales dans le territoire palestinien.

saire de l'ONU aux droits de l'homme. Le plan actuellement envisagé par l'entité sioniste à Rafah «risque de provoquer d'énormes dégâts auprès de la population civile sans pour autant résoudre le problème», a estimé le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken sur NBC. «Il restera toujours des milliers de membres armés du Hamas», même avec une intervention à Rafah, a-t-il déclaré. L'entité sioniste ne devrait pas mener une offensive à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, sans «un plan absolument clair» pour protéger la population, a déclaré hier le chef de la diplomatie britannique David Cameron. «Pour qu'il y ait une offensive majeure à Rafah, il faudrait qu'il y ait un plan absolument clair sur la façon de sauver des vies, de déplacer les gens», a dit le ministre des Affaires étrangères sur la télévision Sky News. «Nous n'avons pas vu de tel plan, c'est pourquoi nous ne soutenons pas» une offensive à Rafah, a-t-il poursuivi.

«Chaos» Une intervention sioniste à Rafah risquerait de créer «le chaos» et «l'anarchie», et à terme, un retour du Hamas, a-t-il renchéri, tout en admettant que la guerre avait tué plus de civils que de membres du mouvement palestinien. «Nous avons vu le Hamas revenir dans les zones qu'Israël a libérées dans le Nord, même à Khan Younès», ville en ruines

proche de Rafah, a assuré le responsable américain. Les Etats-Unis ont publiquement menacé de suspendre la livraison de certaines catégories d'armes à l'entité sioniste, notamment des obus d'artillerie, si l'entité sioniste lançait une offensive majeure dans la ville surpeuplée de Rafah, dans le Sud de la bande de Gaza, à laquelle le président Joe Biden s'oppose. «Nous leur avons parlé d'une bien meilleure façon d'obtenir un résultat durable», a ajouté le secrétaire d'Etat. A la question de savoir si les Etats-Unis considéraient que davantage de civils avaient été tués à Gaza que de membres du Hamas, le secrétaire d'Etat a répondu: «Oui», à la chaîne CBS.

Le Hamas estime que les déclarations de Biden sur les otages sont «un revers» pour les négociations En revanche, le mouvement de la résistance palestinienne a estimé hier que les déclarations de Biden sur les otages constituaient «un revers» pour les négociations en vue d'une trêve dans la bande de Gaza. M. Biden a estimé avant hier qu'un cessez-le-feu était possible «demain» si le mouvement de la résistance palestinienne relâchait les otages retenus à Gaza. «Nous condamnons cette position du président américain, nous la considérons comme un revers par rapport aux résultats du dernier

cycle de négociations», durant lequel le Hamas a accepté une proposition des médiateurs, a déclaré le mouvement dans un communiqué. Il a ajouté que le Premier ministre sioniste Benjamin Netanyahu s'était «pressé de faire capoter» les pourparlers en attaquant Rafah, ville du sud de la bande de Gaza.

L'Égypte va saisir la CIJ contre l'entité sioniste, aux côtés de l'Afrique du Sud L'Égypte a annoncé son intention de s'associer à l'Afrique du Sud dans sa récente demande à la Cour internationale de justice (CIJ) d'imposer de nouvelles mesures d'urgence à l'entité sioniste, d'après un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Une décision qui intervient «à la lumière de l'augmentation de la gravité et de l'étendue des attaques sionistes contre les civils palestiniens dans la bande de Gaza», le ciblage systématique par l'entité sioniste «des civils et la destruction des infrastructures» et son incitation «au déplacement des Palestiniens», d'après la même source. L'Égypte a été le premier pays arabe à conclure un accord de paix avec l'entité sioniste en 1979. Elle joue souvent un rôle de médiateur dans le conflit israélo-palestinien, y compris dans la guerre actuelle. Elle partage également avec Gaza la seule frontière du petit territoire assiégé qui ne soit pas sous contrôle direct de l'entité sioniste.

JORDANIE — EXERCICE MILITAIRE «EAGER LION»

# Le royaume hachémite met les petits plats dans les grands

33 pays, dont les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Irak et le Maroc, participent à des manœuvres terrestres, navales et aériennes du 12 au 23 mai.

La Jordanie a annoncé hier le début d'importantes manœuvres militaires avec la participation de forces terrestres, navales et aériennes de 33 pays, dont les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni.

L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Canada participent également à l'exercice «Eager Lion», qui prendra fin le 23 mai, a indiqué le colonel Moustapha al-Hayari, un porte-parole de l'armée jordanienne. M. Hayari a insisté sur le fait que les manœuvres n'avaient «aucun lien» avec la guerre entre l'entité sioniste et le mouvement de la résistance palestinienne dans la bande de Gaza.

Les forces participantes s'entraîneront notamment à «faire face aux menaces des organisations terroristes» et «à la prolifération de drones (...) et de missiles de différentes portées», a-t-il ajouté. Le porte-parole n'a pas précisé le nombre de militaires participants, mais a précisé qu'il s'agit du «plus gros exercice» depuis la première édition d'«Eager Lion» en 2011. Parmi les pays qui prendront part aux manœuvres figurent également: la Pologne, la Norvège, la Roumanie,



Une équipe jordanienne de lutte contre le terrorisme maritime et des commandos de la marine libanaise menant des opérations sur la plage d'Aqaba, en Jordanie, lors de l'exercice « Eager Lion », le 8 septembre 2022. (Illustration: Archives/US Army)

le Japon, l'Australie, ainsi que plusieurs pays arabes comme l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Irak, le Maroc et le Liban. La Jordanie, pays voisin

de l'entité sioniste avec lequel elle est liée par un traité de paix depuis 1994, est un partenaire clé de Washington dans la région.

GUERRE EN UKRAINE — RÉGION DE KHARKIV

# Moscou affirme gagner du terrain

«Au total, 4.073 personnes ont été évacuées», a écrit hier le gouverneur de la région ukrainienne, Oleg Syngubov, sur les réseaux sociaux, un jour après que les forces russes ont revendiqué la prise de cinq villages dans la région.

La Russie a affirmé hier avancer dans la région de Kharkiv, dans le nord-est de l'Ukraine, revendiquant la prise de quatre localités supplémentaires près de la frontière dans le cadre de l'offensive qu'elle a lancée vendredi, poussant des milliers de civils à être évacués.

«Au total, 4.073 personnes ont été évacuées», a écrit hier le gouverneur de la région ukrainienne, Oleg Syngubov, sur les réseaux sociaux, un jour après que les forces russes ont revendiqué la prise de cinq villages dans la région. Le ministère russe de la Défense a ensuite fait état à la mi-journée de la prise de quatre localités supplémentaires très proches de la frontière — Gatchichté, Krasnoïé, Morokhovets et Oleïnikovo — dans cette région qui abrite la deuxième ville d'Ukraine. M. Syngubov a indiqué qu'hier un homme de 63 ans avait été tué par des tirs d'artillerie dans le village de Glyboke et qu'un homme de 38 ans avait été blessé à Vovchansk, une ville frontalière qui comptait quelque 3.000 habitants avant l'offensive en cours. L'AFP a pu voir hier des personnes évacuées près de Vovchansk, la plupart âgées et désorientées.

«Nuit terrifiante» «Nous n'étions pas prêts à partir. Chez nous, c'est chez nous», déclare Lyouda Zelenskaya, 72 ans, son chat Zhora dans les bras. Comme elle, Liouba Konovalova, 70 ans, se remémore «la nuit terrifiante» qui a précédé leur évacuation. Toutes deux vivaient ensemble après le départ de leurs enfants. Autour d'elles des volontaires assistent des évacués âgés assis sur des bancs pour s'enregistrer et recevoir de la nourriture avant de partir pour Kharkiv.



Des personnes évacuées de la ville de Vovchansk arrivent à un point d'évacuation dans la région de Kharkiv, hier. (Photo : ROMAN PILIPEY/AFP)

«Tout ce qu'elles peuvent pour maintenir leurs lignes de défense et infliger des dégâts à l'ennemi», a-t-il dit. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a assuré, dans une allocution samedi soir, que des contre-attaques ukrainiennes étaient en cours dans cette zone frontalière, d'où les troupes russes avaient été repoussées il y a près de deux ans. «Perturber les plans d'offensive russes est désormais notre tâche numéro un», a-t-il dit, exhortant les alliés de Kiev à accélérer les livraisons d'armes. Les autorités de Kiev prévenaient depuis des semaines que Moscou pourrait tenter d'attaquer les régions frontalières du nord-est, alors que l'Ukraine est confrontée à des retards dans l'aide occidentale et qu'elle manque de soldats.

Incendie dans une raffinerie Samedi, le ministère russe de la Défense avait déclaré que ses troupes avaient «libéré» cinq villages ukrainiens dans la région, ainsi qu'un autre dans la région

de Donetsk, plus au sud. Les forces ukrainiennes ont, de leur côté, multiplié les frappes à l'intérieur de la Russie et dans les zones d'Ukraine occupées par les Russes, en particulier contre les infrastructures énergétiques. Au moins neuf personnes ont été blessées hier dans l'effondrement partiel d'un immeuble à Belgorod, près de la frontière ukrainienne, après une frappe de l'armée de Kiev, ont indiqué les services des urgences russes. Un drone ukrainien a également provoqué dans la nuit de samedi à dimanche un incendie sur le site de la raffinerie de Volgograd (sud de la Russie), a déploré le gouverneur de la région du même nom, Andreï Botcharov, en assurant que le sinistre était éteint et qu'il n'y avait pas eu de victime. Le ministère russe de la Défense a de son côté affirmé qu'un total de huit drones ukrainiens avaient été interceptés dans la nuit, dont un «au-dessus du territoire de la région de Volgograd», sans plus de précisions. Propriété du géant Loukoïl, la raffinerie affirme sur son site internet être «le plus gros producteur de produits pétroliers dans le district fédéral du Sud», qui rassemble huit régions dans le sud-ouest de la Russie. Le site avait déjà été la cible d'une attaque de drone ukrainien début février, sans faire de victime là non plus. Kiev dit agir en réponse aux frappes de l'armée russe contre des sites civils, à commencer par ses infrastructures énergétiques.

SOUDAN — DARFOUR

# Affrontements entre l'armée et les paramilitaires à el-Facher

Au moins 27 personnes tuées et 130 autres blessées

Au moins 27 personnes ont été tuées et 130 autres blessées vendredi à el-Facher, au Darfour, dans des affrontements entre l'armée soudanaise et les paramilitaires, plus d'un an après le début de la guerre au Soudan, a rapporté l'ONU hier. Les affrontements se sont poursuivis hier, avec des avions bombardant l'est et le nord de la ville et des échanges de tirs d'artillerie, ont indiqué des habitants joints au téléphone par l'AFP. Depuis plusieurs semaines, la communauté internationale met en garde contre un carnage imminent dans la capitale de l'Etat du Darfour-Nord, la

seule des cinq Etats du Darfour à ne pas être aux mains des paramilitaires composant les Forces de soutien rapide (FSR). Vendredi, des combats entre l'armée et les FSR à el-Facher, au Darfour-Nord, ont fait au moins 27 morts, 130 blessés et provoqué le déplacement de centaines de personnes, a indiqué dans un communiqué le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha). Dans la nuit de samedi à hier dimanche, la coordinatrice d'Ocha pour le Soudan, Clementine Nkweta-Salami, a fait état de tirs à «l'arme lourde» à el-Facher, où vivent 1,5

million de personnes, dont 800.000 déplacés. Vendredi, une source médicale dans le seul hôpital encore fonctionnel de la ville a déclaré à l'AFP que «la morgue était bondée de cadavres». «Pendant les combats, l'hôpital ne disposait pas d'ambulance pour transporter les blessés», a affirmé Ocha hier. Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à une guerre entre l'armée, dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane, et les paramilitaires de son ex-adjoint devenu rival, le général Mohamed Hamdane Daglo.

Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts. A el-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, 10.000 à 15.000 personnes ont été tuées, selon l'ONU. Les habitants d'el-Facher, capitale de l'Etat du Darfour-Nord, à environ 400 kilomètres à l'est d'el-Geneina, redoutent un scénario similaire. Leur ville avait jusqu'à présent été relativement épargnée grâce à une paix précaire négociée entre des groupes armés locaux et les FSR. Mais le mois dernier, les deux principaux groupes armés ont renoncé à leur neutralité pour combattre aux côtés de l'armée. En réponse, les



Destructions après des bombardements à el-Facher, capitale du Darfour-Nord, le 1er septembre 2023. (Illustration: Photo d'archives/AFP)

paramilitaires ont assiégé la ville. L'armée comme les FSR ont été accusés de bombardements aveugles sur des zones civiles et d'obstruction au

passage de l'aide humanitaire, les paramilitaires étant spécifiquement accusés de nettoyage ethnique et de crimes contre l'humanité.

AVANT-PREMIÈRE DE «LE PETIT PRINCE», PIÈCE DE TAHER ISSA BEN LARBI

# Un beau spectacle pour tous les âges

«Le Petit Prince est un livre pour enfants écrit à l'intention des grandes personnes», disait Antoine de Saint-Exupéry à propos de son livre. Une œuvre universelle transposée maintes fois sur scène et sur l'écran partout dans le monde. Tahar Issa Ben Larbi s'en est emparé pour une nouvelle version avec, dans le rôle de l'aviateur, le grand comédien Lamine Nahdi. La pièce pour enfants et adultes a été présentée en avant-première au Théâtre des régions à la Cité de la culture devant un public nombreux.

La pièce est une libre adaptation du «Le Petit Prince», monument de la littérature française dont Tahar Issa Ben Larbi signe la mise en scène, le texte et la scénographie, oscille entre récit contemporain et adaptation poétique, entre le théâtre et l'opérette ainsi qu'une projection d'animation sur écran pour un spectacle complet de son et de lumière. D'une durée d'environ 1h30, la pièce dépeint la relation entre un vieil aviateur et une petite fille qui vient d'une planète inconnue. Une amitié improbable s'installe entre la fillette ayant perdu son âme d'enfant et le vieil homme qui aurait oublié de grandir. Une alchimie se crée entre les deux personnages qui offrent quelques moments d'émotion.

Le trame est respectée dans cette version tunisienne où on retrouve l'aviateur (Lamine Nahdi) parcourant la Tunisie pour échouer dans le Djerid en plein désert avec son aéroplane tombé en panne. Il rencontre un enfant (Yusr Khiari) venu d'une improbable planète pleine de questionnements sur le monde. A travers le récit de son voyage, le Petit Prince livre son interprétation des choses essentielles de la vie : l'amitié, l'amour et d'autres valeurs en rapport avec les relations humaines.

**Retrouver son âme d'enfant**  
Dans une scénographie tout en lumière et en couleur, l'histoire du Petit Prince prend vie au sein d'un univers visuel puisant dans l'onirisme de l'œuvre à mi-chemin entre le réel et l'irréel. La pièce est foisonnante, peut-être un peu trop, offrant un étalage d'univers artistiques différents qui s'entrechoquent pour en mettre plein la vue. Animation sur l'écran, exhibition corporelle de cirque, opérette, théâtre et danse alimentent le parcours à la fois poétique et symbolique du Petit Prince.



Après ses multiples rencontres avec une galerie de personnages : une monarchie d'un empire factice, le vaniteux, deux géographes qui écrivent des livres mais ne recensent pas les choses de la vie selon le Petit Prince, il finit par rencontrer un renard qui lui explique ce que signifie le terme apprivoiser et découvre la profondeur de l'amitié et également que sa rose n'est pas unique au monde. «On ne voit qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux». Après ce long périple qui n'est autre qu'une leçon de vie, le Petit Prince retrouve son ami, l'aviateur, pour un ultime rendez-vous où les deux protagonistes doivent se séparer à jamais. L'aviateur regagne son appareil réparé et l'enfant sa lointaine planète. Une brochette de comédiens : Sarra Rakbani, Lamine Nahdi, Wahida Fer-

«Par sa gouaille, son charisme et son talent de comédien hors pair, Lamine Nahdi a donné un plus à cette pièce en apportant sa touche d'humour, de fantaisie et d'improvisation. Une belle réussite pour cette leçon de vie et de théâtre à découvrir sans tarder.»

Neila GHARBI

«LA MÉMOIRE, UN CONTINENT» AU MUSÉE SAFIA-FARHAT

# Réminiscences artistiques...

A la demande de Aïcha Filali, vingt et un artistes confirmés ont arpenté le labyrinthe captivant de la mémoire, réveillant les souvenirs enfouis et les histoires oubliées, dans une exposition qui défie l'espace et le temps.



Emna Ghezaiel, « Fil d'actualité », technique mixte (fil sur toile imprimée). 90x110cm



Slim Gomri, « Hidden Memories », installation, miroirs, bois, acrylique.187x170x11cm

Aïcha Filali, Emna Ghezaiel, Slim Gomri, Slimen Elkamel, Adnene Haj Sassi, Insaf Saâda, Nabil Saouabi, Lamine Sassi, Mohamed Amine Hamouda, Besma Hlel, Amine Inoubli, Nadia Jelassi, Raouf Karray, Maher Maaoui, Abdesslem Ayed, Omar Bsaies, Hela Djebby, Wissem Elabed, Samir Makhlouf, Souheil Nachi et Najah Zarbout nous ont embarqué pour un voyage à travers les méandres de la mémoire. Chaque œuvre est un portail vers le passé, une invitation à explorer les strates profondes de l'histoire individuelle ou collective. Des souvenirs fugaces aux réminiscences enracinées, chaque œuvre est un fragment du passé, un témoignage vibrant d'expériences et d'émotions vécues. Au fil de ces réflexions artistiques sur la mémoire, temps, lieux, personnages et objets s'entre-trecroisent pour se transformer en œuvres-mémoires vivantes, des œuvres et leurs récits qui dans une proximité sereine.

Dans cette 7<sup>e</sup> exposition annuelle à thème du Musée Safia Farhat à Radès, baptisée «La mémoire, un continent», les frontières entre le passé et le présent s'estompent, les images et les sensations se mêlent dans une sorte de kaléidoscope. A travers les variétés de supports, récits captivants, moments de nostalgie, histoires au pluriel et au singulier, archives de l'âme et du sens, fragments de vies et échos du passé se déploient sous nos yeux, nous engageant dans l'intime et l'universel, nous entraînant dans les souvenirs enfouis et les émotions intemporelles de ces artistes qui ont réussi à s'adapter au thème cen-



Aïcha Filali, « Suaires », Singalette, mouchoirs imprimés sur structure auto-porteuse. 240x60 cm (chaque pièce)

«A travers les variétés de supports, récits captivants, moments de nostalgie, histoire au pluriel et au singulier, archives de l'âme et du sens, fragments de vies et échos du passé se déploient sous nos yeux nous engageant dans l'intime et l'universel, nous entraînant dans les souvenirs enfouis et les émotions intemporelles de ces artistes qui ont réussi à s'adapter au thème central tout en restant fidèles à leur style, à leur sensibilité artistique et à leur verve.»

ces artistes qui ont réussi à s'adapter au thème cen-

tral tout en restant fidèles à leur style, à leur sensi-

bilité artistique et à leur verve. Chaque artiste a choisi le point nodal du labyrinthe de sa mémoire, son «angle d'attaque» et son médium plastique pour nous inviter à des incursions, à des instants de découvertes et à des moments de suspension. Chaque œuvre est évocatrice et nous fait plonger dans l'essence même de ce qui nous rend humains : la mémoire. Et nous nous sommes laissés volontiers emporter dans cette fouille mémorielle qui a donné le jour à une exposition artistique de haute facture. Il nous est même difficile de présenter des coups de cœur tant les propositions sont aussi intéressantes les unes que les autres. Nous avons toutefois un penchant vers «Suaires» de Aïcha Filali, une installation faite de mouchoirs imprimés avec des portraits de ses proches, traces du passé et du présent, d'instants figés. «Fil d'actualité» d'Emna Ghezaiel se démarque aussi par son approche conceptuelle et plastique. L'œuvre, faite de textes et de fils, dénonce à demi-mots les réseaux sociaux qui «égalisent les informations et les réactions, amputant l'humain de sa faculté de se rappeler, mais aussi de sa capacité d'oublier». L'installation de sept miroirs récupérés, baptisée «Hidden memories» de Slim Gomri, est témoin du passé et reflet du présent, œuvre en évolution instantanée.

Avec l'exposition « La mémoire, un continent », c'est peut-être vous-mêmes que vous découvrirez au détour d'un souvenir. Cela vous est possible jusqu'au 15 juin 2024.

Asma ABASSI

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 77<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL DE CANNES, DEMAIN À L'AGORA

# Une soirée prestigieuse en perspective

L'Agora continue sa tradition en célébrant le Festival de Cannes. Depuis quelques années, cet événement permet aux cinéphiles de vivre la magie du festival sans quitter leur ville. Le tapis rouge sera déroulé, les lumières tamisées, et les spectateurs pourront savourer le charme du cinéma international.

L'Agora nous convie à une expérience cinématographique unique en son genre : la retransmission de la 77<sup>e</sup> cérémonie d'ouverture du Festival de Cannes, suivie de la projection du film d'ouverture tant attendu, «Deuxième Acte», demain 14 mai, à 18h00. L'Agora continue sa tradition en célébrant le Festival de Cannes. Depuis plusieurs années, cet événement permet aux cinéphiles de vivre la magie du festival sans quitter leur ville. Le tapis rouge sera déroulé, les lumières tamisées, et les spectateurs pourront savourer le charme du cinéma international.



«Que vous soyez un cinéophile averti ou simplement à la recherche d'une soirée différente, l'événement promet une expérience cinématographique inoubliable.»

père Guillaume. Mais les choses ne se passent pas comme prévu, et les quatre

protagonistes se retrouvent dans un restaurant isolé, où les tensions montent et les

vérités éclatent. Que vous soyez un cinéophile averti ou simplement à la recherche d'une soirée différente, l'événement promet une expérience cinématographique inoubliable. Une soirée sous les étoiles à ne pas manquer, où le glamour et la passion du cinéma se conjuguent à L'Agora.

Ronz NEDIM

PRIX FABA DE LITTÉRATURE 2024

# Appel à candidature pour les écrivains tunisiens

L'appel à candidature pour participer à la 4<sup>e</sup> édition du Prix de la Fondation Abdelwaheb Ben Ayed de littérature, «Prix Faba de littérature», a été ouvert le jeudi 2 mai et se poursuivra jusqu'au dimanche 30 juin 2024.

Le prix Abdelwaheb Ben Ayed de littérature est proclamé et les trophées sont remis aux lauréats lors d'une cérémonie organisée le deuxième samedi du mois de novembre de chaque année. Les éditeurs et écrivains qui souhaitent candidater à ce prix national doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur la page Facebook ou le site de la Fondation : www.fondation-aba.org

Cette quatrième édition récompense les meilleures œuvres littéraires dans six catégories, en arabe et en français (roman ou recueil de nouvelles, essai, recueil de poésie, livre ou bande dessinée pour enfant et/ou adolescent, beau-livre). Destiné exclusivement aux auteurs tunisiens, le prix Faba est doté cette année d'un financement total de 110.000 dinars. Le livre postulant doit être écrit en arabe ou en français, en langue originale, et publié par un éditeur tunisien ou en coédition. La date de publication de l'œuvre ne doit pas précéder de plus d'une année du mois d'août de l'année précédente (sauf pour le beau-livre qui a une période de trois années). Le livre publié à compte d'auteur n'est pas accepté. Un jury national composé de sept membres sélectionnera les œuvres lauréates. Le président du jury est nommé par la Fondation pour deux années consécutives. La charte du prix Faba stipule que les œuvres retenues ne doivent pas avoir été primées dans un autre concours. Un auteur primé n'a pas le droit de participer deux ans consécutifs dans la même catégorie. L'essai, en langue arabe ou française, doit être un texte de réflexion approfondie et originale qui se distingue de la thèse universitaire et de

l'article journalistique. Le livre ou la bande dessinée destinés à l'enfant et/ou l'adolescent doit allier des qualités graphiques et éditoriales à un contenu textuel susceptible de développer l'intelligence de l'enfant, d'éveiller sa curiosité et de l'initier à la découverte du monde et de soi. Ce prix, doté de 10.000 DT, est à partager entre l'auteur du texte et l'illustrateur. Le prix Faba de littérature est une récompense annuelle lancée en novembre 2020 «afin de promouvoir le livre tunisien, inciter à la lecture, notamment chez les jeunes, et encourager les auteurs, les éditeurs et les distributeurs du livre». La Fondation Abdelwaheb Ben Ayed, créée en 2019, organise ce prix littéraire baptisé en hommage à celui dont elle porte le nom. Dans le cadre d'un projet de livres- audio baptisé «Où-lire», lancé en 2021, des

copies audio de quelques livres primés sont réalisées avec le soutien de la Faba dans un studio de la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT). Le but étant de promouvoir la lecture et l'accès au livre et à la lecture auprès des personnes malvoyantes et du large public, en plus de servir comme un outil pédagogique, incitant les enfants et les jeunes à la lecture. Voici la liste détaillée des prix : -Le roman ou le recueil de nouvelles en langue arabe : 20.000 DT -Le roman ou le recueil de nouvelles en langue française : 20.000 DT -L'essai en langue arabe ou française : 20.000 DT -Le recueil de poésie en arabe ou en français : 20.000 DT -Le livre ou bande dessinée pour enfant et/ou adolescent : 10.000 DT -Le beau-livre en arabe ou en français : 20.000 DT.



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association BADER
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

1- Opinion sur les états financiers : En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire dans sa réunion du 05 avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

2- Fondement de l'opinion : Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

3- Questions clés d'audit : Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers : Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 407.736 et un excédent de D : 225.548 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association BADER, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :
6- Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans un rapport distinct. Il est à signaler que note analyse du système de contrôle interne relatif au traitement des informations comptables et à l'établissement et la présentation des états financiers, n'a pas révélé d'anomalies significatives qui pourraient affecter notre opinion sur les états financiers.

Table: ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018. Includes balance sheet and profit/loss statements for 2018.

Etat des Produits et des Charges Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2019. Table showing income and expenses for 2019.

Etat des Flux de Trésorerie Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2019. Table showing cash flow for 2019.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association Bader
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

1- Opinion sur les états financiers : En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire dans sa réunion du 05 avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

2- Fondement de l'opinion : Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

3- Questions clés d'audit : Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers : Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 707.477 et un excédent de D : 162.685 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

Table: ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019. Includes balance sheet and profit/loss statements for 2019.

Etat des Produits et des Charges Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2019. Table showing income and expenses for 2019.

Etat des Flux de Trésorerie Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2019. Table showing cash flow for 2019.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

TUNIS, le 13 OCTOBRE 2021
Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association Bader

1- Opinion sur les états financiers : En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire dans sa réunion du 24 juillet 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

2- Fondement de l'opinion : Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

3- Questions clés d'audit : Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers : Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 936.927 et un excédent de D : 167.453 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

Table: ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020. Includes balance sheet and profit/loss statements for 2020.

Etat des Produits et des Charges Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2020. Table showing income and expenses for 2020.

Etat des Flux de Trésorerie Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2020. Table showing cash flow for 2020.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

TUNIS, le 16 JUIN 2022
Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association Bader

1- Opinion sur les états financiers : En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire dans sa réunion du 24 juillet 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

2- Fondement de l'opinion : Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

3- Questions clés d'audit : Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers : Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 835.665 et un excédent de D : 209.290 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

6- Efficacité du système de contrôle interne : Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans un rapport distinct.

Table: ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021. Includes balance sheet and profit/loss statements for 2021.

Etat des Produits et des Charges Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2021. Table showing income and expenses for 2021.

Etat des Flux de Trésorerie Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2021. Table showing cash flow for 2021.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

TUNIS, le 08 JANVIER 2024
Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association Bader

1- Opinion sur les états financiers : En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire dans sa réunion du 24 juillet 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association BADER, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

2- Fondement de l'opinion : Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association BADER conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous sommes acquiescés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

3- Questions clés d'audit : Les questions clés d'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers : Ces états financiers qui font ressortir un total net de la situation financière de D : 515.508 et un déficit de D : 302.734 ont été préparés et présentés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'Association Bader, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

Table: ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022. Includes balance sheet and profit/loss statements for 2022.

Etat des Produits et des Charges Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2022. Table showing income and expenses for 2022.

Etat des Flux de Trésorerie Période allant du 01 janvier au 31 décembre 2022. Table showing cash flow for 2022.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES :

6- Efficacité du système de contrôle interne : Nous avons analysé le système de contrôle interne et nous avons présenté nos remarques et recommandations relatives aux procédures administratives, financières et comptables dans un rapport distinct.

7- Autres obligations légales et réglementaires : Nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le rapport financier de l'exercice 2022. Les informations financières contenues dans ce rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.



MOTS MÊLÉS

EN 13 LETTRES : L'auteur de la pièce de théâtre *Mère Courage et ses enfants* (1941).



- AFFILIER
- AIRBAG
- ANTIJEU
- AORTE
- ARAIGNEE
- AVISANT
- BALUCHON
- BARDE
- BETONNAGE
- BRUMAIRE
- CAMELOT
- CHANTEUR
- COUTELIER
- DETTE
- DICTER
- DOPEE
- DRILL
- ECARTEE
- ECORCHE
- EGALITE
- ENCHERI
- FAUVISME
- GALLOISE
- GILET
- GOULU
- GUIGNE
- HARISSA
- INDEMNITE
- INTEGRE
- LANCINANT
- NEPALI
- PARANGON
- PENALTY
- QUATORZE
- RASSIR
- REINETTE
- REJOINT
- REPEUPLER
- SIECLE
- SITUE
- SOUMISE
- TEMOIGNE
- TURBAN
- VERANDA

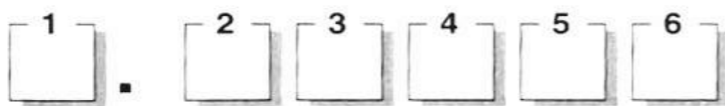
E	V	B	F	A	U	V	I	S	M	E	E	E	G	A	L	I	T	E
E	N	E	R	E	T	C	I	D	P	H	A	R	I	S	S	A	R	R
D	H	C	R	U	E	J	I	T	N	A	S	I	V	A	R	U	E	B
R	T	C	H	A	N	T	E	U	R	C	R	D	R	I	L	L	S	A
A	E	S	R	E	N	T	T	E	E	B	A	A	T	A	P	U	I	L
B	E	I	O	O	R	D	S	E	E	E	E	M	N	U	L	O	O	U
R	R	E	L	O	C	I	A	T	N	R	E	C	E	G	R	G	L	C
E	I	C	A	E	M	E	O	G	G	I	I	P	A	L	O	B	L	H
I	A	L	T	U	T	N	I	E	I	N	E	B	O	R	O	N	A	O
L	M	E	O	T	N	U	T	B	A	R	R	R	R	D	T	T	G	N
I	U	S	E	A	G	N	O	N	R	I	T	N	I	O	J	E	R	E
F	R	D	G	C	I	H	T	C	A	T	E	N	G	I	O	M	E	T
F	B	E	U	T	I	S	I	N	D	E	M	N	I	T	E	L	I	G
A	Q	U	A	T	O	R	Z	E	Y	T	L	A	N	E	P	A	L	I

SUDOKU

			2	8	4	9			
		9					8	7	2
		2	5					6	
2					6				9
1			3		7				4
7					5				8
	7						3	9	
9	4	1					5		
			3	6	1	9			

MOTS FLÉCHÉS

Un grand compositeur actuel de musique électroacoustique :



QUI AIME NAPOLEON POSEUR DE TUILES	PETITE PENITENCE CREÉ UNE ENTENTE	PIGEONNÉ	CERVEAU LIQUIDES ANALYSÉS AU BESOIN	BOIS À GLANDS	VÉHICULE SUR NEIGE
				PAS NET	2
DIRECTION		3	TRACER UN CHEMIN TESTS SUR LA PEAU		6
MOIS DU TAUREAU		PREMIER ASSASSIN AJUSTER LE GOÛT		MOT DE PESTE ! CONTRA-RIANTS	5
CÔTÉ	DÉTRUIRAI PROBLÈME AU PIED				
COMMENCÉ À ROUGIR COPIE DE DIAMANT		COÛTEUSE TRON-ÇONNER	IL SORT DU JURA VARIÉTÉ DE RÉSINE		
LÉGUME DE PRINTEMPS	VOYAGEUR DE LA FOI	AGRANDI	SOCIÉTÉ ANONYME ABRÉGÉE MÈGÈRE	ESSAI POUR VOIR	
			TELLURE RÉDUIT HURLLEMENT DE BLESSÉ		PRIVÉ DE SA CRÊTE
POUR UN REFRAIN À TRISSER COURRIER		EMANATION INFECTÉ FAIT UN ROTOTO			
	ORGANISÉ RECETTE D'ÉTAT		OUI DE LA LANGUE ROMANE ÉCHOUA		
BAT LE BEURRE	STUPÉFIER ANIMATEUR				DIRECTION D'ATLAS
			BON ENGAGEMENT AU TENNIS POUR UNIR		
MÉLANGÉE					
REPAS À TREIZE		BILAN			
		RÉNOVÉ			

MOTS FLÉCHÉS

B	A	A	R	C	C	C			
C	O	U	V	R	E	U	R	A	H
C	O	U	V	R	E	U	R	A	H
M	A	I	N	C	A	I	N	A	
M	A	I	N	C	A	I	N	A	
F	A	C	E	T	T	E	A	I	
R	O	S	I	S	S	A	L	E	
S	T	R	A	S	S	A	L	E	
S	T	R	A	S	S	A	L	E	
A	S	P	E	R	G	E	T	E	
T	E	R	M	I	A	S	M	E	
M	E	L	R	E	G	I	O	C	
E	T	O	N	N	E	R			
B	A	R	A	T	T	E	A	C	
C	M	I	X	E	E				
C	E	N	E						

SUDOKU

7	4	2	6	1	9	3	8	5
9	8	5	3	7	2	4	1	6
6	7	2	8	4	5	3	9	1
7	9	6	4	5	2	1	3	8
1	5	8	3	9	7	6	2	4
2	3	4	1	6	8	7	5	9
8	2	5	9	7	1	4	6	3
4	1	9	5	3	6	8	7	2
3	6	7	2	8	4	9	1	5

VOTRE HOROSCOPE

- 21 mars au 19 avril — Bélier**  
La présence de Jupiter, planète bénéfique, pourra avoir un impact sur le secteur de la famille, notamment en favorisant une amélioration de vos relations avec vos frères ou sœurs, qui se montreront compréhensifs et prêts à vous aider.
- 20 avril au 21 mai — Taureau**  
Vous pourriez vous sentir attiré par les appels sois-disant spirituels de quelque secte ou d'un prétendu gourou. Planez tant que vous voudrez pour vous consoler un peu des dures réalités de la vie. Mais refusez catégoriquement de vous laisser tondre ; tournez le dos dès qu'on cherchera à vous soutirer de l'argent.
- 22 mai au 21 juin — Gémeaux**  
En famille, vous pourrez savourer une paix délicieuse, conquise à la pointe de votre gentillesse. Vous aurez peut-être des nouvelles d'un parent qui vit au loin ; ces nouvelles seront réjouissantes.
- 22 juin au 21 juillet — Cancer**  
Vous vous en donnez du mal pour attirer toute l'attention et l'admiration de votre entourage. Ces efforts ne resteront pas vains, bien au contraire, car Mercure sera là pour étayer votre tendance à la mégalomanie. Vous aurez beaucoup de satisfactions personnelles aujourd'hui.
- 22 juillet au 22 août — Lion**  
Votre foyer pourra être mis en danger si vous n'arrivez pas à vous affranchir rapidement de l'emprise de votre mère ou d'une autre personne de votre propre famille, surtout si elle agit de manière abusive et se conduit chez vous comme en terrain conquis. Soyez intransigeant à ce sujet.
- 23 août au 22 septembre — Vierge**  
Vous aurez l'occasion ce jour de témoigner votre appréciation à un ami qui vous a rendu de grands services. Vos rapports avec lui se bonifieront encore désormais. Mais attention ! N'en faites pas trop. «Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance»
- 23 septembre au 22 octobre — Balance**  
Une décision importante devra être prise concernant votre foyer ou un membre de votre famille. Cela pourrait provoquer un climat de tension, mais pourrait aussi être bénéfique si vous agissez avec bon sens. Il est normal que vous hésitez un peu sur le parti à prendre.
- 23 octobre au 22 novembre — Scorpion**  
Votre vie professionnelle sera facile et sans histoire aujourd'hui. Pourtant, avec cet aspect d'Uranus, vous aurez très envie de faire vos preuves et d'accéder à un poste plus valorisant. Vous aurez des chances d'y arriver, mais seulement si vous vous montrez réaliste et commencez par réfléchir sérieusement à ce que vous voulez obtenir.
- 23 novembre au 21 décembre — Sagittaire**  
Vous rêvez de nouveauté, de changement ; bref, vous avez envie que ça bouge un peu plus dans votre vie conjugale. Et si votre conjoint ou partenaire ne perçoit pas cette lassitude, il risque d'avoir à gérer une situation délicate !
- 22 décembre au 19 janvier — Capricorne**  
Essayez de résoudre au plus vite un problème familial qui commence à prendre des proportions sérieuses. Plus vous laissez trainer les choses, plus il sera difficile de les maîtriser. Comptez sur l'aide d'Uranus.
- 20 janvier au 19 février — Verseau**  
Gardez votre sang-froid, car il y aura de l'électricité dans l'air. Ne dites rien, ne faites rien qui soit susceptible de déclencher une explosion dans votre foyer. Ce temps orageux passera vite, et vous jouirez bientôt de nouveau de l'ambiance familiale calme et tonifiante.
- 20 février au 20 mars — Poissons**  
Ne vous montrez pas trop sûr de vous, même si vous croyez avoir la situation en main. Un tel comportement risque de heurter et de froisser vos interlocuteurs, surtout s'il s'agit de fonctionnaires.



## APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2024 E 4010)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2024 E 4010 pour :

### TRAVAUX DE REFECTION DE LA STATION DE POMPAGE D'EAU DE MER DE LA CENTRALE DE SOUSSE B

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires :

- Inscrits sur le système TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique ([www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn))
- Ayant l'agrément (B0 catégorie 2 ou plus) justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.
- Ayant effectué une visite du site pour reconnaissance de l'état des lieux

La caution bancaire de soumission d'un montant de **15.000 DT**

Les offres (techniques et financières) doivent parvenir en ligne via TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (la taille du fichier). Le cas échéant, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans l'offre parvenue en ligne.

La partie de l'offre hors ligne doit parvenir à la STEG sous pli fermé portant le numéro de l'appel d'offres et son objet et la mention « Ne pas ouvrir », et ce, par courrier recommandé ou par Rapid-poste ou remise directement au Bureau d'Ordre central de la STEG, 38 Rue Kemal Atatürk Tunis (Contre décharge) au plus tard le **mercredi 26 juin 2024 à 9h00**, délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES  
OFFRES DE LA SOCIETE TUNISIENNE  
DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ  
38, RUE KAMEL ATATURK- 1080 TUNIS CEDEX-BP 190**

### APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2024 E 4010: TRAVAUX DE REFECTION DE LA STATION DE POMPAGE D'EAU DE MER DE LA CENTRALE DE SOUSSE B « NE PAS OUVRIR »

La partie de l'offre hors ligne reçue après la date et l'heure limite de réception des offres sera considérée comme nulle et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi.

Toutefois, tous les documents financiers ainsi que tout élément ayant trait à l'évaluation technique et financière doivent parvenir obligatoirement en ligne via TUNEPS.

Le cahier des charges est disponible sur le système TUNEPS gratuitement.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et aura lieu le **mercredi 26 juin 2024 à partir de 09h30** au **Siège social de la STEG, Bâtiment G, 3<sup>e</sup> étage.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **120 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

2330



## CONSULTATION NATIONALE (N° : 2024 E 4016)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale en lot unique pour :

### EXPERTISE TECHNIQUE DU BATIMENT DU DISTRICT DE MOKNINE.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Ne peuvent participer à cette consultation que les soumissionnaires:

- Inscrits sur le système TUNEPS et disposant du certificat de signature électronique ([www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn))
- Ayant l'agrément ou le cahier des charges relatif à l'exercice de contrôle technique.

Les offres techniques doivent parvenir en ligne via TUNEPS sauf incapacité technique du système TUNEPS (la taille du fichier). Le cas échéant, une partie de l'offre peut parvenir hors ligne à condition qu'elle soit mentionnée au préalable dans l'offre parvenue en ligne.

La partie de l'offre hors ligne doit parvenir à la STEG sous pli fermé portant le numéro de la consultation et son objet et la mention :

« **NE PAS OUVRIR** »

et ce, par courrier recommandé ou par Rapid-poste ou remise directement au Bureau d'Ordre (Contre décharge au plus tard le **11/06/2024 à 09h00** délai de rigueur au nom de :

**La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz,  
38, rue Kamel ATATURK- 1080 Tunis Cedex-BP 190  
Direction Centrale de l'Équipement  
Consultation N° 2024 E 4016  
« NE PAS OUVRIR »**

La partie de l'offre hors ligne reçue après la date et l'heure limite de réception des offres sera considérée comme nulle et non avenue. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre fait foi.

Le cahier des charges est disponible sur le système TUNEPS gratuitement.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est non publique et aura lieu le **11/06/2024** à partir de **9h30**.

Les offres resteront valables pendant **60 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

2329

### REPUBLICQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR MUNICIPALITÉ DE TUNIS AGENCE MUNICIPALE DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX



### APPEL D'OFFRES N°02/2024

#### « Location d'un moyen de transport aérien pour le traitement aérien contre les Chironomes et les moustiques du genre AEDES »

L'Agence municipale des services environnementaux se propose de lancer l'appel d'offres N°02/2024 ayant pour objet « LOCATION D'UN MOYEN DE TRANSPORT AERIEN POUR LE TRAITEMENT AERIEN CONTRE LES CHIRONOMES ET LES MOUSTIQUES DU GENRE AEDES » à travers la procédure des achats publics en ligne TUNEPS.

Les soumissionnaires concernés et intéressés doivent être inscrits sur le site du système national des achats publics en ligne TUNEPS, à l'adresse suivante : [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) afin de pouvoir participer et télécharger gratuitement le cahier des charges de cet appel d'offre.

La date limite de réception des offres est fixée pour le **27/05/2024 à 14h00**

Les offres administratives techniques et financières doivent parvenir, conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS [www.tuneps.tn](http://www.tuneps.tn) (conformément au guide des procédures établi par la haute instance de la commande publique).

Les cautions provisoires doivent être placées dans une enveloppe fermée portant la mention suivante : « Appel d'offres N°02/2024 pour « LOVATION D'UN MOYEN DE TRANSPORT AERIEN POUR LE TRAITEMENT AERIEN CONTRE LES CHIRONOMES ET LES MOUSTIQUES DU GENRE AEDES - Ne Pas Ouvrir » et remis directement au bureau d'ordre central de l'Agence Municipale des services environnementaux à l'adresse suivante : « Agence Municipale des services environnementaux, 06 rue d'Athènes 100 Tunis » au plus tard le **27/05/2024 à 14h00**. Le cachet du bureau d'ordre central de l'Agence Municipale des services environnementaux faisant foi.

L'ouverture sera publique et en ligne le **27/05/2024 à 14h30** au siège de l'Agence Municipale des services environnementaux sise au **06 rue d'Athènes 1000 Tunis.**

2317



### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° : 05/2024

L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale se propose de lancer un Appel d'Offres pour l'achat d'huile végétale en bouteille de 02 litres. Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent se présenter au siège de l'U.T.S.S - Service des Approvisionnements, du lundi au vendredi avant 16h00, munis du cachet de leurs sociétés pour retirer le cahier des charges gratuitement. Ainsi, le cautionnement provisoire est fixé à deux mille cinq cents dinars (2.500,000 DT).

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste ou par porteur et portant la mention : « Ne pas ouvrir - Appel d'Offres n° 05/2024 : Achat d'huile végétale en bouteille de 02 L » au siège de l'U.T.S.S sis au **1, rue de l'Assistance Cité El Khadra 1003 - Tunis.** Les offres doivent parvenir au plus tard le **11 juin 2024 avant 10h00**, date limite fixée pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre de l'U.T.S.S fait foi).

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le **11 juin 2024 à 14h30** au siège de l'UTSS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

2326

### BUREAU DE NABEUL POUR VOS ANNONCES

Contactez BUREAU DE NABEUL  
**52, av. Habib-Bourguiba  
- 8000 Nabeul**

**Tél. : 72.222.333  
Fax : 72.224.565**

### RÉPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS



### APPEL D'OFFRES N°06/2024

#### ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ROULANTS POUR LES DÉCHARGES CONTRÔLÉES DE ZAGHOUAN ET TOZEUR

### AVIS D'ADDITIF N°2

L'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGed) informe les candidats intéressés par l'appel d'offres n°06/2024 relatif à l'acquisition des équipements roulants pour les décharges contrôlées de Zaghouan et Tozeur répartis en 3 lots, qu'un additif n°2 a été publié via le système Tuneps.

Par ailleurs, l'ANGed rappelle que le dernier délai de remise des offres est le **24 mai 2024 à 10h00** et que l'ouverture des offres aura lieu le **24 mai 2024 à 10h30** au siège de l'ANGed, **19, rue Al Qods - Le Belvédère - 1002 Tunis.**

2328

**L'IMMOBILIER DE LA PRESSE**

**APPARTEMENTS OFFRES**

A. L. A. ENNASR II, résidence «Kenza» aptt S+2, 6e étage, p.c., park., 1 mois de loyer 1250 D + 2 mois cautionnement + 80 syndic P/m. Tél. 56.604.110

M24/403

**AVIS POUR LES PETITES ANNONCES URGENTES**

le service sera assuré à partir de **17h00** au 17, rue Garibaldi - Tunis

**BUREAU EL MANAR POUR VOS ANNONCES**  
Contactez **BUREAU EL MANAR Colisée Saula**  
**Tél./Fax 71.882.512**  
**lapresse.bur.manar@gmail.com**

**القنوات El Kanaouet**  
**AVIS DE REPORT DES DELAIS DE REMISE DES OFFRES**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N°05/2024**  
**ACQUISITION D'UN PRODIGEL DE GESTION INTEGRE « ERP »**

La Société El Kanaouet informe les soumissionnaires que la date limite de réception des offres relatives à l'appel d'offres national N°05/2024 «ACQUISITION D'UN PRODIGEL DE GESTION INTEGRE ERP» fixée initialement au 17 mai 2024 est reportée au **vendredi 31 mai 2024 à 16h00**. Toutes les autres conditions de participation à cet appel d'offres restent inchangées.

S240001293



**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/2024**

L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale se propose de lancer un Appel d'Offres pour la conclusion d'un marché cadre relatif à l'achat des denrées alimentaires suivantes :

- Lot n° 01 : couscous fin ;
- Lot n° 02 : pâtes spaghetti n°02 ;
- Lot n° 03 : M'hamsa ;
- Lot n° 04 : Chorba,

Pour une période d'une année susceptible d'être renouvelée conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Les soumissionnaires peuvent participer pour un ou plusieurs lots et le marché sera attribué par lot.

Ainsi, les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

- Lot n° 01 : 1.800,000 DT ;
- Lot n° 02 : 1.800,000 DT ;
- Lot n° 03 : 500,000 DT ;
- Lot n° 04 : 500,000 DT.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent se présenter au siège de l'U.T.S.S - **Service des Approvisionnements**, du lundi au vendredi avant **16h00**, munis du cachet de leurs sociétés pour retirer le cahier des charges gratuitement.

Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandée ou par Rapid- poste ou par porteur et portant la mention : «**Ne pas ouvrir - Appel d'Offres n° 06/2024 : Achat des denrées alimentaires** » au siège de l'U.T.S.S sis au **1 rue de l'Assistance Cité El Khadra 1003 - Tunis**.

Les offres doivent parvenir au plus tard le **12 juin 2024 avant 10h00**, date limite fixée pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre de l'U.T.S.S fait foi).

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le **12 juin 2024 à 10h30** au siège de l'UTSS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

2326



الوكالة الفنية للنقل البري  
Agence Technique des Transports Terrestres

**Avis d'appel d'offres n° 02/2024**

**Acquisition des voitures administratives**

L'Agence Technique des Transports Terrestres (ATTT) lance un appel d'offres ayant pour objet l'acquisition de huit voitures administratives réparties en deux lots comme suit :

(\*) **conduite interne 4 portes**

**Les soumissions peuvent être faites pour un ou deux lots et la participation à cet appel d'offres se fait exclusivement sur le site des achats publics en ligne TUNEPS.**

Les pièces administratives, l'offre financière et l'offre technique devront parvenir par le système des achats publics en ligne TUNEPS au plus tard le **11/06/2024 à 09h00**.

Pour la participation au présent appel d'offres, les soumissionnaires sont tenus de présenter un cautionnement bancaire provisoire pour chaque lot comme suit :

- Lot N° 1: **Sept cent dinars (700 DT).**
- Lot N° 2: **Quatre mille dinars (4000 DT).**

Les cautions provisoires devront être valables pour une durée minimale de cent vingt (120) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres et devront parvenir en copie originale au Bureau d'Ordre Central de l'ATTT au plus tard à la date ci-après indiquée dans une enveloppe fermée portant la mention suivante:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL NO 02/2024**  
**ACQUISITION DES VOITURES ADMINISTRATIVES**  
**- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE - NE PAS OUVRIR »**

Toute caution parvenant en dehors du délai sus-indiqué, sera rejetée.

**Date limite :**

Le dernier délai de remise des offres est fixé au **Mardi 11/06/2024 à 09h00** en ligne sur le site des achats en ligne TUNEPS.

**Ouverture des plis :**

L'ouverture des plis aura lieu le **Mardi 11/06/2024 à 10h00** en ligne sur le site des achats en ligne TUNEPS.

2307

**RÉPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**  
**AGENCE NATIONALE DE GESTION DES DÉCHETS**



الوكالة الوطنية للصرف في النفايات  
**ANGed**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**N°10/2024**

**EXPLOITATION DES CENTRES DE TRANSFERT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS RÉPARTIS EN 4 LOTS**

**A TRAVERS LA PROCÉDURE D'ACHATS EN LIGNE «TUNEPS».**

L'ANGed lance un appel d'offres pour l'exploitation des centres de transfert des déchets ménagers et assimilés répartis comme suit:

Lot	Objet	Montant de la caution provisoire en Dinars Tunisien
1	Exploitation des centres de transfert de Kram et Marsa	30 000
2	Exploitation des centres de transferts de M'niha, Bardo et Tebourba	45 000
3	Exploitation des centres de transferts de Sidi Salah et Kalaat Landalous	40 000
4	Exploitation des centres de transferts de Ben Arous et Jedaida	50 000

Le présent appel d'offres est un appel d'offres ouvert. La participation est ouverte à égalité, à toutes les personnes physiques et morales capables de s'y obliger, qui présentent les garanties techniques et financières et les références nécessaires pour la bonne exécution des obligations qui seront faites et qui ne se trouvent pas en état de faillite.

Peuvent participer à cet appel d'offres les entreprises :

**1- Ayant exploité durant les dix dernières années au moins une décharge contrôlée des déchets ménagers, ou un centre de transfert (une année minimum accomplie),**

*ou*

**2- Ayant exécuté durant les dix dernières années un marché (une année minimum accomplie) de collecte des déchets ménagers avec une commune.**

La participation peut se faire sous forme individuelle ou dans le cadre d'une association entre plusieurs sociétés au sein d'un groupement solidaire, tous les membres d'un groupement doivent répondre à l'une des conditions mentionnées aux paragraphes 1 ou 2 ci-dessus mentionnées.

Chaque participant peut soumissionner à un ou plusieurs lots et ne peut prétendre être attributaire **de deux (02) lots maximum** en adoptant la combinaison financière la plus avantageuse à l'administration.

Les soumissionnaires doivent être inscrits sur le système d'achat public en ligne «Tuneaps»; ils doivent télécharger gratuitement le cahier des charges et participer à l'appel d'offres à partir du site: **www.tuneaps.tn**

Les soumissionnaires sont appelés à présenter obligatoirement un cautionnement provisoire du montant correspondant à chaque lot comme indiqué au tableau ci-dessus et les pièces administratives indiquées dans le cahier des charges; ainsi que leurs offres techniques et financières uniquement à travers le système d'achats en ligne Tuneaps, et ce, au plus tard le **10 juin 2024 à 10h00**.

Les soumissionnaires sont liés par leurs offres pour une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

La séance d'ouverture via le système TUNEPS est publique et sera tenue au siège social de l'Agence Nationale de Gestion des Déchets sise à **19, rue AL QUODS - le Belvédère 1002 Tunis**, et ce, le **10 juin 2024 à 11h00**.

Au cas où le dossier de l'appel d'offres atteint le volume maximal toléré par le système d'achat en ligne «Tuneaps»; le soumissionnaire peut compléter son offre en envoyant le complément de dossier et la caution provisoire dans une enveloppe fermée indiquant la mention suivante: **«Ne pas ouvrir, complément du dossier de l'appel d'offres N°10/2024 relatif à l'exploitation des centres de transfert des déchets ménagers et assimilés répartis en 4 lots»** au nom de M. le Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion des déchets à l'adresse indiquée ci-dessus, et ce, au plus tard le **10 juin 2024 à 10h00**. (Le cachet du bureau d'ordre de l'ANGed faisant foi).

2327

**DECES**

Son fils, Mehdi Mabrouk et son épouse Neïla Mabrouk née Chaïra.  
Sa fille, Nesrine Mabrouk et son époux Adnen Debbich.  
Et leur mère Ebtisslem Belhadj Hassine.  
Sa fille, Sélima Mabrouk et son époux Emmanuel Briet.  
Et sa mère Sabine Bellisson.  
Sa sœur, Reya Mabrouk.  
Ses frères, Skander Mabrouk, conjoint de feu Soraya Mabrouk née Boujmil.  
- Ramzi Mabrouk et son épouse Leïla Mabrouk née Chergui.  
Ses petits-enfants, Nour Debbich, Sophia et Lila Briet.  
Ses neveux et nièces, Zyed Chabbi et son épouse Nawell Chabbi née Baazaoui, Kais Chabbi, Sonia Mabrouk, Cyril Mabrouk, Inès Mabrouk.  
Ses petits-neveux et petites-nièces, Marouane et Malek Chabbi, May et Yanis Chabbi.  
- Ses tantes Leïla Bejaoui née Agha et Hassiba Agha. Les familles parentes et alliées.  
- Familles Hédi Mabrouk et Saâdallah, Familles Ali Mabrouk et Ben Romdhane, Familles Boubaker Mabrouk et Béji, Familles Dc. Ridha Mabrouk et Eschadly, Famille Said Mabrouk, Famille Abdallah Belhadj Hassine et Ben Lamine, Familles Mohamed Boujmil et Hachicha, Famille Moncef Chergui, Familles Belgacem Debbich et Belkhria, Famille Mohamed Chaïra Famille Briet Mustapha Belkadhi, Familles Dc. Amor Chadli, Familles Abdelaziz Laajimi, Familles Laid Longo, Famille Dc. Rachid Ben Abdallah, Familles Khaled et Ahmed Kallala, Familles Abdelhamid Jeguirim et Khayat et Essaidi, Famille Mahmoud Mellouli, Familles Béchir Ben Osman et Lassad Ben Osman et Mohamed Ben Ahmed, Familles Hamadi Bejaoui, Familles Abdelmajid Agha, Familles Hédi Boussen et Akacha, Familles Kheil Agha et Rafik Katatni, Familles Hédi Abdelli et Hamadi Abdelli, Familles Adel Ben Ammar, Familles Ridha Cherif, Famille Hamadi Abdelli, Familles Salah et Rachid et Farid Aouij, Familles M'hamed Mabrouk et Dc. Amor Mabrouk, Familles Moncef et Ridha et Noureddine Fayache, Familles Saïd Mabrouk, Familles Hamadi et Kamel Benzarti, Familles Abdelkrim Ben Abdallah, Familles Kamel Djait, Familles Moncef Elouze, Familles Abdelkrim Ghanouchi, Familles Koussay Mekki, Familles Hédi Bahi, Familles Abbès Agha, Familles Tahar Agha, Familles Farhat Agha, Familles Jilani Essid.  
- Familles Mabrouk, Agha, Chabbi, Escheikh, Hentati, Maghraoui, Kortobi, Kassab, Bouzouta, Debbich, Chaïra Bedoui, Baazaoui, Briet, Famille Fethi Ladhaid, Familles Mohamed Nakhli, Souissi, Essid, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher

**Ghazi MABROUK**

La levée de corps aura lieu aujourd'hui, lundi 13 mai 2024, à 11h30, de son domicile Borj Agha-Mabrouk au 39, rue Sakiet Sidi Youssef, Le Kram-Plage. (Par la rue en face de la gare du Kram)  
Le cortège funéraire quittera son domicile à 12h00 en direction de Monastir.  
Salet El Janaza et la prière de l'El Asr auront lieu à la mosquée Bourguiba de Monastir à 16h00.  
L'inhumation aura lieu dans le Carré familial Mabrouk au cimetière de Monastir.  
Que Dieu le Tout-Puissant lui accorde Son infinie Miséricorde et l'accueille dans Son éternel Paradis.

37240



**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**N° : 04/2024**

L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale se propose de lancer un Appel d'Offres pour l'achat de boîtes de tomates concentrées 4/4. Les soumissionnaires intéressés par cet avis peuvent se présenter au siège de l'U.T.S.S - **Service des Approvisionnements**, du lundi au vendredi avant 16h00, munis du cachet de leurs sociétés pour retirer le cahier des charges gratuitement.

Ainsi, le cautionnement provisoire est fixé à trois mille cent dinars (3.100,000 DT). Les offres doivent être envoyées par voie postale et recommandée ou par Rapid-poste ou par porteur et portant la mention : «**Ne pas ouvrir - Appel d'Offres n° 04/2024 : Achat de boîtes de tomates concentrées 4/4** » au siège de l'U.T.S.S sis au **1, rue de l'Assistance Cité El Khadra 1003 - Tunis**.

Les offres doivent parvenir au plus tard le **11 juin 2024 avant 10h00**, date limite fixée pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre de l'U.T.S.S fait foi).

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le **11 juin 2024 à 10h30** au siège de l'UTSS.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

2326

**La Presse**  
**1936 - 2024**

**LE PLUS FORT TIRAGE ET LA PLUS FORTE VENTE DES QUOTIDIENS TUNISIENS**



Aujourd'hui à Vichy

Réunion 1 (Course n°4) Prix de Saint Pourcain Sur Sioule

ARRIVÉE 4ème course Départ vers 12h55 (TIERCÉ)

Table listing 15 horses for the 4th race with columns for S/A, Distance, Record/Gains, Musique, and Cotes.

Jeux d.P.directs : K-S-Sousse - Nabeul-Bizerte - Sfax - Sfax (G.P) - M.Bourguiba Réunion : Vichy Trio & Quartet: 3ème & 7ème Triplet : 2ème, 5ème, 6ème & 8ème Jumelé & T-Bleus : Toutes Les Courses

Double (13/05/2024) 3ème/4ème

Résultat doublé PMU du 12/05/2024 303 / 413

Les Courses DE VICHY

Table listing 8 horses for the Vichy races with columns for N° Course, Type, Parants, Distance, Départ, and Pronos.

Le cheval du jour (R1) N°4 - Heros d'yvel (FR)

SELECTION DE "LA PRESSE" (R1)

Table showing selections for 8 different courses with their respective horse numbers.

NOTRE CHOIX 13 - 4 - 5 - 14 - 9 - 1 - 11 - 6

Table listing the 'NOTRE CHOIX' selection with horse numbers 13, 4, 5, 14, 9, 1, 11, and 6.



PRONOSTICS DE PRESSE (Course n°4 R1)

Table of betting odds for various locations like La Voix du Nord, Centre Presse Poitiers, etc.

DÉPART 3ème course Prix du Dauphine (Départ vers 12H10) 26 000€ - Attelé - Tous chevaux - 5 ans - 2800 mètres - Autostart - Corde à droite

Table listing 15 horses for the 3rd race (Prix du Dauphine) with columns for S/A, Distance, Record/Gains, Musique, and Cotes.

Performances des chevaux (Course n°4 R1)

Table showing performance history for the 15 horses in the 4th race, including date, hippodrome, place, and potau.



Aujourd'hui à Compiègne

Réunion 2

(Course n°4) Prix Galafron

4ème course

Départ vers 12h27 (QUARTÉ)

À Réclamer - 26 000€ - Haies - Tous chevaux - 4 ans - 3600 mètres - Corde à gauche

Allocation totale : 26 000€ (11 960€ - 5 980€ - 3 380€ - 2 340€ - 1 170€ - 780€ - 390€)

Table with columns: N°, Chevaux, S/A, Poids, Musique, Cotes. Lists 13 horses and their details for the race.



Performances des chevaux

Table with columns: N° Chevaux, Date, Hippodrome, Place, Poids, Dist., Alloc. Terr., Cote, Arrivée (3 premiers). Shows performance history for 13 horses.

Table with columns: N° - Cheval, Place. Shows the current race results for the 13 horses.

SELECTION DE 'LA PRESSE' (R2). Table with columns: COURSE, Results. Lists results for 7 courses.

LES HEURES DE PRIÈRE. LUNDI 13 MAI 2024. 4 DHOU EL KAADA 1445. Table with columns: Time, Location.



TRAFIC AÉRIEN. Table with columns: Destination, Heure, Compagnie. Lists flight schedules to various international destinations.

Table with columns: Destination, Heure, Compagnie. Continuation of flight schedule information.

RESULTATS TECHNIQUE DU LONGCHAMP DU 12/05/2024. Table with columns: Place, N°, Chevaux, Jockey, Distances. Shows technical results for various races.

Jeux d.P.directs : K-S- Sousse - Naboul-Bizerte - Sfax - Sfax (G.P)-M.bourguiba Réunion : Compiègne. Trio & Quartet : 4ème. Triplet : 3ème, 5ème & 7ème. T-Bleus : Toutes Les Courses.

NOTRE CHOIX. 1 - 5 - 13 - 4 - 10 - 9 - 6. Table with columns: N°, Chevaux. Lists the author's top picks for the race.

La Presse. Quotidien d'Information. Edité par la Société Nouvelle d'Impression de Presse et d'Édition (SNIPÉ). 17 RUE GARIBALDI - TUNIS. TEL : 71.341.066 - FAX : 71.349.720. Internet : http://www.lapresse.tn - Mail : contact@lapresse.tn. Président-directeur général : CHOKRI BEN NESSIR. Rédactrice en chef principale : Hella LAHBIB.

TÉLÉPHONES UTILES. Table with columns: Service, Numéro. Lists various emergency and utility phone numbers.





